LA LIBERTÉ

60e Vol. 61 No 30 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 24 OCTOBRE 1973

Réunion - Information à Saint-Pierre

Dimanche 21 octobre: magnifique journée d'automne! Pour au moins cinquante personnes la journée n'a pas été consacrée à la flânerie oisive et délicieuse: à St-Pierre, à l'Institut collégial, des représentants provinciaux des comités culturels, d'organismes culturels et para-culturels se réunissaient pour se renseigner sur la chose culturelle au Manitoba français.

Cette réunion, la première du genre, fut un véritable bain d'informations pour les délégués des centres francophones venant de tous les coins de la province. M. Marcel Côté, président du comité culturel de Saint-Pierre (premier comité à se structurer au printemps) souhaita la cordiale bienvenue aux représentants. Il céda ensuite la parole à Jean-Louis Hébert, directeur du Centre culturel de Saint-Boniface, à qui revenait l'initiative de la rencontre.



Quelques délégués d'organismes culturels lors de la journée-information à Saint-Pierre.

M. Hébert situa dans un cadre (ou une vision) historico-culturel le présent mouvement. Pour M. Hébert les organismes culturels et les comités culturels, avec le concours du CCSB se doivent de créer une struture qui "va endurer et le temps et l'espace". Cette structure, plutôt cette infrastructure étant le garant contre le "feu de paille", abîme culturel. La première étape donc, est d'établir un climat d'échange entre ceux-mêmes qui oeuvrent dans le secteur culturel; en deuxième lieu, d'échanger de l'information: véritable principe de toute action efficace. Et information, il y en a eue.

M. Hébert renseigna les gens sur les projets d'animation culturelle au Manitoba français. Le Centre culturel, grâce à la S.F.M., dispose de $34,000 pour des projets d'animation. Les priorités selon M. Hébert se situent en fonction des centres ruraux: d'abord la création des comités culturels, puis ensuite des programmes leur fournissant les ressources humaines et organisationnelles nécessaires pour bien s'établir. La rencontre à Saint-Pierre avait pour but de créer des liens forts entre les membres de ces comités afin de maximiser les résultats dans l'avenir.

Ce fut alors au tour de Julien Forcier d'Edmonton qui est coordonnateur national du Conseil interprovincial de diffusion culturelle (C.I.D.C.). Cet organisme, depuis quelques années déjà, a obtenu pour les manitobains des spectacles fort intéressants. L'an dernier par exemple, on a pu voir Suzanne Jeanson, La Sagouine et le théâtre des Pissenlits. M. Forcier brossa un tableau des objectifs et des structures du C.I.D.C. (tout en précisant les nombreux services actuels et possibles).

La Société Franco-Manitobaine représentée par Hubert Gauthier, Michel Macdonald et Marc Arnal assura l'assemblée de son entière collaboration. Surtout en ce qui a trait à l'aspect politique e.g. endossé un comité culturel qui négocie une demande de subvention auprès du Secrétariat d'Etat. L'assemblée du 21 octobre exprima tout de suite un voeu. On désire que la S.F.M. organise des cours d'administration afin d'assister en matière financière les trésoriers des divers comités.

Le prochain groupe à parler fut le CCFM. M. Jean-Yves Rochon, vice-président de cette corporation manitobaine, fit une annonce fort intéressante: le Centre culturel franco-manitobain, désireux d'assurer une continuité fondamentale de philosophie, a embauché Jean-Louis Hébert et Eugène Giguère comme directeur et administrateur du nouveau Centre. (Ct.) Par ail-

suite à la page 15

"Introduction à l'étude des Franco-Manitobains." de LIONEL DORGE

UNE PORTE MAINTENANT OUVERTE

"Ce livre, une compilation de près de quinze ans, est plus qu'une introduction; il est un inventaire préliminaire pour expliquer le passé franco-manitobain, ainsi que les franco-manitobains eux-mêmes". C'est dans ces mots que Lionel Dorge nous présentait son oeuvre, "Introduction à l'Etude des Franco-Manitobains", lors d'un Vin et Fromage organisé vendredi dernier par la Société Historique de St-Boniface pour marquer le lancement de l'ouvrage."

"Ce qui a été écrit jusqu'à présent l'a été dans un esprit combatif, et il est à espérer que cet essai bibliographique permettra un jour une étude complète et objective de toute l'histoire du Manitoba français."

"Ce livre de trois cents pages est et sera un instrument de travail, une porte ouverte à tous ceux qui veulent avoir accès à une meilleure connaissance de cette communauté, de son histoire", a ajouté M. l'abbé Delaquis dans sa présentation de l'oeuvre et de l'auteur.

Le volume est en somme divisé en deux parties: La première est la reprise annotée d'une étude publiée en tranches, il y a trente-cinq ans, par Mgr d'Eschambault; et la deuxième est une bibliographie inédite, détaillée et complète de tout ce qui a été écrit sur, ou par, des franco-manitobains.

Archiviste à la S.H.S.B., M. Rossel Vien insistait, dans une présentation rapide accompagnant l'invitation au Vin et Fromage, sur les qualités pratiques de ce travail. "Cette bibliographie, écrivait-il, répond à un besoin primordial et de plus en plus pressant tant pour les étudiants, professeurs, chercheurs, journalistes du Manitoba que pour ceux de l'extérieur, et même pour le public en général".

M. Lionel Dorge, né à Ste-Agathe, a étudié à St-Norbert et au Collège St. Paul. Après neuf ans de travail de bureau à Winnipeg et à Montréal, il étudie à l'Université du Manitoba où il obtient son B.A. en 1963. Suivent dix années de travail intense et varié en histoire, pendant lesquelles il publie des articles et donne des conférences. Sa vie académique le conduit de "l'U. of M." au Collège St-Boniface, puis à Laval et à McMaster où il fait en ce moment son doctorat. Le sujet de sa thèse est "The political involvements of a Canadian Missionary Bishop: A.A. Taché, 1845-1875".

Le livre de Lionel Dorge, imprimé pour le moment à seulement deux cents exemplaires grâce à une subvention du gouvernement du Québec à la S.H.S.B. sera certainement réédité. La Société doit être remerciée pour cette initiative, et l'auteur félicité pour son excellent travail.



brasse et cuit...



Joël Delafond

$13.01 milliards en "créances actives comptabilisées par les créanciers soumis à la déclaration mensuelle" (19.7 p.c. de mieux en un an). Plus $8.38 milliards en "prêts personnels consentis par les banques à charte" (26 p.c. de mieux qu'en août 72). Plus $1.11 milliard "d'effets de vente à tempérament au détail" (progression de 17.3 p.c.). Egale $22.50 milliards. Ainsi, grâce à Statistique Canada qui compte les sous dans tous les porte-monnaie du pays en n'oubliant pas les sous voyageurs, on saura que les Canadiens ont acheté, durant le seul mois d'août 73, et sans les payer, pour $22.50 milliards de marchandises diverses. Cela s'appelle "le crédit à la consommation". Mais rassurez-vous, la plupart des magasins où vous avez acheté ces marchandises (et d'autres) ne les avaient pas payées non plus. Ils disposent, quand ils sont assez grands, de crédits sur plusieurs mois. Avant de payer, ils ont eu le temps de renouveler leur stock un maximum de fois, s'ils sont adroits. Ils le sont généralement et cherchent à immobiliser le moins possible de marchandises. En langage clair, cela veut dire qu'ils réalisent plusieurs fois des bénéfices sur des produits qu'ils n'ont pas encore payés, pendant que les banques vous font payer des intérêts sur ceux que vous avez déjà payés. Je ne me rappelle plus très bien: est-ce que ce sont les banques qui sont propriétaires des grands magasins, ou les grands magasins qui sont propriétaires de banques? A moins que ce soient des "holdings" qui contrôlent le tout. Enfin bref, n'oubliez pas de payer vos traites à la fin du mois.

Vous prenez un monsieur apparemment sain d'esprit, sa gentille dame et ses deux enfants mignons; vous ajoutez un billet familial pour un séjour tous frais payés à Waterbay-Les-jolies-vagues (le monsieur a travaillé comme un fou pendant un an en rêvant sans arrêt de ces quinze jours de vacances); vous enfournez le tout dans l'avion. A l'autre bout redescendent une chemise à fleur barrée d'une caméra, contenant le monsieur, et une dame essayant de contenir les enfants qui courent en tous sens: Maman, j'veux un hamburger; maman, j'veux un coke! Vous êtes devenu un industriel du tourisme, et c'est là l'industrie qui a la plus forte croissance actuellement en pays développés, à fortiori au Canada. D'où ce titre, "Tourism, the plant and the product" choisi pour la conférence 1973 sur le tourisme qui se tiendra le 1er novembre à l'Internationap Inn sous l'égide de Laurent Desjardins, ministre du Tourisme et des Affaires Culturelles du Manitoba. "C'est un moyen, déclarait-il récemment d'informer des développements et tendances de cette industrie tous ceux qui y sont engagés." Le principa orateur sera Atid Kaplan, professeur de l'Ecole de Commerce et d'Administration de l'Université Laurentienne, à Sudbury. En même temps aura lieu un séminaire ouvert aux délégués de tous les secteurs touristiques et hôteliers du Manitoba.

Vous êtes pâlot et fatigué? Alors vous pouvez vous targuer d'être un vrai canadien, car les habitants de ce pays sont en mauvaise forme, si l'on croit le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être Social. Cette opinion s'appuie sur des tests menés à l'Université de la Saskatchewan par une équipe de chercheurs. Des habitants de Saskatoon ont servi de cobayes, et les conclusions font mieux que confirmer ce que nos pépés et mémés savaient déjà, c'est-à-dire que les sédentaires et les inactifs voient leur état cardio-respiratoire s'affaiblir. En effet, il ressort de l'examen d'une population de 1,544 personnes de 15 à 69 ans, dont 845 femmes et 699 hommes... que la santé est sexiste. En effet, 47% des femmes contre "seulement" 40% des hommes n'ont pas réussi à dépasser la catégorie "passable". Voilà peut-être un nouveau cheval de bataille pour le Mouvement de Libération de la Femme. Cependant, si l'on constate que la proportion monte jusqu'à 54% chez les femmes de 20 à 29 ans, alors que l'on admet une "espérance de vie" plus élevée pour la gent féminine en général, on est tenté de conclure que leur santé s'améliore avec l'âge.

Si ce qu'on appelle maintenant "l'environnement bâti", parce que sans doute "urbanisme" est trop difficile à prononcer, vous intéresse, mettez vos petits souliers ou montez dans votre petite auto, ou les deux. Et courez à la Winnipeg Art Gallery où s'ouvre ce 24 octobre une exposition sur l'architecture et la ville au Manitoba, qui durera jusqu'au 30. Elle est organisée par la Faculté d'Architecture de l'U. of M.", et s'accompagne de conférences publiques données chaque jeudi à 20h30, depuis le 18 octobre jusqu'au 22 novembre.

Objectivité mon oeil, Honneteté votre oeil.

Tous les journaux ont l'habitude d'être chaque jour accusés par les uns d'être les inconditionnels des autres, et par les autres d'être vendus aux uns. Ceux qui ont l'expérience de la presse ont vite appris à ne point s'en soucier outre mesure, en même temps qu'ils ont compris que l'objectivité n'existe pas plus dans leur métier que les couleurs pures dans la nature.

Il suffirait d'observer que cette "objectivité" n'est déjà pas une évidence pour tout le monde dans le domaine scientifique où, pourtant, il existe une méthode expérimentale. Le scientifique tranche dans le magma vivant, en isole les facteurs et, au besoin, agit spécifiquement sur eux.

C'est un privilège de méthode que le journaliste ne partage pas; il doit se contenter d'observer et de décrire, et possède pour cela des techniques et une formation qu'il doit repenser, réévaluer chaque jour. Mais avant tout, il dispose de ses talents d'observateur, c'est-à-dire des renseignements que lui donnent ses yeux et ses oreilles à travers le tamis de son équation personnelle: connaissances acquises, profil émotif, système de représentation (idéologie) hérité de ses éducateurs ou, plus largement, de la Société dans laquelle il vit. C'est pourquoi l'objectivité ne peut être qu'une tendance.

Vous n'en êtes pas convaincus? Alors, faites vous-même une expérience: Mettez dix de vos amis, l'un après l'autre et sans qu'ils puissent se concerter, devant la fenêtre de votre salle de séjour. Ca y est? Bon, demandez-leur maintenant de décrire ce qu'ils voient au-dehors. D'abord, il se peut que la pièce soit très éclairée et qu'il fasse noir dehors; vos amis ne verront plus que "l'intérieur", comme un introverti, ou pire, comme certains malades mentaux ou autres nombrilistes. C'est-à-dire, de toute façon, comme de très mauvais journalistes...

Recommençons dans de bonnes conditions d'éclairage. Ah mais voilà, c'est que les carreaux n'ont pas été nettoyés depuis plus d'une semaine! Diable, vos amis ont du mal à voir clair plus loin que la vitre, leurs pauvres regards se cognent sur ces mille et un petits grains de poussière, et l'image qu'ils reçoivent du si beau pommier que vous aviez planté l'an dernier en plein milieu du jardin est bien appauvrie, estompée, trouble. C'était bien la peine d'appeler vos amis! Et vous ne serez guère consolé d'apprendre que les savants sociologues de l'information ont vu dans ce genre d'avatar un facteur essentiel de "distorsion de l'information". Et justement, les journalistes ont beau faire le ménage aussi souvent que possible. Il reste toujours quelques poussières malignes sur leurs verres, quand ils n'en ont pas dans les yeux. Ils avaient pourtant fait un pas décisif en abandonnant les lunettes roses qui les rassuraient agréablement ou celles, fumées, qui leur permettaient de se faire discrètement inquisiteurs.

Qu'à cela ne tienne. Vous vous précipitez vers la cuisine, à moins qu'un des participants ne vous ait devancé, pour rapporter la bombe-X-qui-fait-oublier-les fenêtres-tant elle nettoie. Le paysage s'éclaire, et vos amis de débiter leurs observations dans votre petit magnétophone. Bientôt ils vous prieront de leur offrir sur le champ vos commentaires. Refusez avec courage, contre votre premier élan s'il le faut, en usant d'une ferme bonhommie; si vous voulez garder vos amis, ne les laissez pas s'essayer à la censure préalable. Bon. Avec votre sérieux habituel, vous écoutez les bandes en prenant des notes. Mais... Ca par exemple! Vous croyiez n'avoir qu'un jardin, et voilà que vous en avez dix, tous différents, sans compter le premier. L'un y a vu une jungle tropicale, l'autre une steppe glaciale. Le troisième a remarqué le souffle du vent dans les branches. Le quatrième en a retiré l'idée d'un grand calme. Le cinquième n'a vu que cet arbuste malade que vous hésitez encore à achever. Le sixième évoque le travail, l'amour et la persévérance qu'il a dû vous falloir pour faire pousser ces dahlias dans le fond et repeindre la barrière. Le septième, avec qui vous êtes en froid depuis quelque temps, n'a fait que critiquer le désordre de vos enfants, a remarqué l'oubli du rateau près d'un plan de tomates et la boîte à lettres qui tombe en ruines. Décidément vous n'en finissez plus de découvrir votre petit jardin, même si les trois derniers n'ont pas su en dire grand chose (il est vrai qu'ils goûtaient à vos alcools en attendant leur tour). Vraiment c'est étonnant...

Les savants ont encore voulu nommer cette réalité si simple, observable tous les jours. Ils disent, par exemple, que l'attention n'est que la partie visible de la conscience, laquelle est elle-même "projective". Autant de jardins que de paires d'yeux pour le regarder. En psychologie, un seul "test projectif", connu sous le nom de son inventeur Rorchach, a inspiré une énorme littérature. Il s'agit de dix taches, d'encre et de couleurs, qu'on doit commenter librement dans un temps donné. Avec l'usage, des lois se sont dégagées de ce test avec une apparence d'objectivité. Mais les réactions des individus, même analysées, restent néanmoins extrêmement subjectives. Et à moins qu'on ne soit tenté par le monde que nous a promis Georges Orwell dans "1984", on conviendra que c'est très bien ainsi.

Mais alors, que nous reste-t-il dans la pauvre presse? Il nous reste l'honnêteté. Oui, bien sûr, c'est là aussi une notion variable. Mais ses critères sont fixés en permanence par les réactions des lecteurs qui doivent, si l'on met les choses au mieux, en être les seuls garants et les seuls contrôleurs. L'honnêteté dans ce métier, c'est dire, sans chercher à plaire, et au risque de ne pas plaire, ce que l'on a vu et entendu, après l'avoir vérifié autant que possible. C'est de ne pas écrire le contraire de ce qu'on pense parce qu'on en a été prié. C'est de ne pas révéler ses sources d'information si cela doit comporter un danger pour autrui, comme certains "reporters"-rapporteurs qui ont accepté de se faire à l'occasion indicateurs pour la police. C'est de ne pas se porter au secours d'une quelconque répression, ni régler le problème facilement en affirmant "qu'il y a des gens payés pour ça". C'est de ne pas se vendre à qui que ce soit tout en étant pas hypocrite, en disant où l'on voit la raison et pourquoi. C'est, surtout, de respecter le lecteur, de ne pas le regarder avec condescendance, même s'il se montre naïf, même s'il se montre borné (cela arrive aussi). C'est, devant ses exigences légitimes, de ne pas se voiler la face au nom d'arguments "techniques" un peu trop pratiques.

C'est, en fin de compte, de le considérer comme un adulte et non comme un enfant à qui il faut mâcher sa ration de bouillie, de lui faire confiance à son tour pour faire sa part des choses.

- Joel Delafond

Augmentation de 8% offerte aux médecins

La Commission des Services de Santé du Manitoba a offert récemment aux représentants de l'Association des Médecins du Manitoba une augmentation de huit pour-cent sur les honoraires payés aux médecins.

Le Ministre de la Santé et du Développement Social, M. René Toupin, a déclaré que l'offre faite aux médecins de la province augmenterait de $4.4 millions les dépenses de santé.

M. Toupin a dit que le Ministère avait également informé l'A.M.M. que le gouvernement est prêt à entrer en consultations avec le corps médical, en vue de l'organisation du Comité Consultatif de la Santé et du Développement Social.

"Nous espérons, a dit le Ministre, que le Comité sera le cadre d'une collaboration entière sur toutes les questions concernant les soins de santé. Nous aimerions voir représenter dans ce comité toutes les professions relevant de la santé, aussi bien que le public en général."

Commentant la hausse des honoraires payés aux médecins offerte à l'A.M.M., M. Toupin a ajouté qu'à son avis la proposition était "juste et équitable, et reconnaissait l'augmentation du coût de la vie ainsi que la hausse des frais encourus par les médecins dans l'exercice de leurs services professionnels."

Le Ministre a indiqué qu'en 1972, un médecin de classe moyenne gagnait au Manitoba plus de $47,000.

"En acceptant un relèvement de huit pour cent en faveur des médecins, a dit M. Toupin, la commission des services de santé a pris en considération les revenus des médecins par rapport aux revenus des autres dans la communauté et leurs effets sur la communauté."

"Le gouvernement du Manitoba, de même que chaque province du Canada, est préoccupé par la hausse des coûts dans le domaine de la santé. En accordant une augmentation aux médecins, le gouvernement doit prendre en considération les moyens de la communauté et la possibilité d'y faire face", a poursuivi M. Toupin.

Le Ministre de la Santé a déclaré que le Ministère était disposé à discuter, lors de la réunion de lundi avec l'A.M.M., le réajustement des paiements aux médecins et l'organisation du Comité consultatif.

Il a ajouté que le gouvernement est prêt à "des pourparlers en toute bonne foi avec les médecins, concernant la question des honoraires payés aux médecins et celle du comité consultatif" mais, a-t-il dit, "la question de la politique concernant le domaine des soins de santé implique la poursuite de discussions avec tous les groupes engagés dans le secteur des services de santé, aussi bien qu'avec le public."

M. Toupin a précisé que les médecins ne sont pas des employés du gouvernement et qu'ils ont, et continueront à avoir, le droit de ne pas opter pour le programme de Medicare. Les médecins présentement payés selon le régime provincial Medicare, sur base d'honoraires par service médical, continueront d'avoir ce droit, a-t-il dit. Cependant, les docteurs qui souhaiteraient opter pour un salaire ou autre méthode de paiement devraient en avoir le droit, de dire le Ministre.

Il a déclaré que le Collège des Médecins et Chirurgiens du Manitoba est responsable, selon les lois provinciales, de l'éthique et des standards dans la pratique de leur profession, des médecins du Manitoba. M. Toupin a souligné que "le gouvernement n'a pas l'intention de réglementer l'éthique des docteurs, ni la supervision des standards à observer dans la pratique de leur art. Ceci relève du Collège des Médecins et Chirurgiens".

M. Toupin a ajouté que "notre gouvernement va prendre l'initiative d'ouvrir des pourparlers étendus avec l'A.M.M. et le Collège, portant sur tous les sujets d'intérêt commun dans le service des soins médicaux au Manitoba."

Ouverture du Manoir Colombus





Plus de 250 personnes assistèrent jeudi dernier à l'ouverture officielle du manoir Columbus. M. Laurent Desjardins, représentant de la province pris part à la coupure du ruban accompagné de M. Bob Jarrett de la Société Canadienne d'Hypothèque et de l'Argent (C.H.M.C.)





En vedette durant la soirée le jeune Luc Chateauneuf, M. Charles Roussin au violon et Mme Wolfe au piano. A droite, photo du premier comité du manoir: Mme R. Collette, secrétaire-trésorière; Henri Ste-Marie, président; Benonie Cyr Vice-président.

Le manoir Columbus, situé au 303, rue Goulet, Saint-Boniface, ouvrait ses portes le 15 juin dernier. Construit au coût de $1.7 million, ce manoir est sous l'administration de "Tri-Council Inc" formé par trois conseils de Chevaliers de Colomb, i.e. Norwood, Parc Windsor et St-Norbert.

Ce manoir de 10 étages ayant 126 appartements simples et 36 doubles accommode 198 personnes dont environ 65 p.c. présentement sont d'expression française.

Le premier étage est complètement constitué de salles communes: salon, ateliers, cuisine ainsi que les bureaux du gérant à plein temps, M. Claude Leclerc. Un autre employé, M. Lucien Guertin y travaille à plein temps comme concierge. Le site lui-même offre aux résidents plusieurs avantages, tels la proximité d'un centre d'achat et des services d'autobus, des messes sur place les samedis à 5 heures etc....

Déjà un comité représentatif du nom de "Goulet Residents Association" a été mis sur place pour s'occuper plus particulièrement de l'aspect social et récréatif. Un bingo hebdomadaire est en marche, un bazar est prévu pour le 10 novembre et on envisage des tournées de cartes, présentation de films et autres activités.

MÊME À $250 LE SIÈGE ON FERA LA QUEUE!

Si je veux "acheter" un siège du nouveau théâtre au CCFM?... Ecoutez monsieur, le prix de la viande étant ce qu'il est... Ce n'est pas que je suis foncièrement contre l'ameublement du Nouveau Centre Culturel, et je veux bien "mettre les pieds au Centre", mais quant à y laisser mon nom inscrit sur un siège, à ce prix... peut-être je pourrais défrayer le coût d'un court pseudonyme?... vous avez un rabais simplement pour les initiales?... et si je faisais faire simplement une petite 'coche', en demandant encore qu'on ne frappe pas trop fort avec le marteau?

J'vais vous dire, monsieur: trouv[illegible]en 24 autres, je me joins à eux, et ensemble on achète un siège!!

Au fait elle est amusante cette idée de vendre 400 sièges pour récolter $100,000. Après courte réflexion, le vendeur ambitieux qui saute dans la barque verra plusieurs ports où il pourra accoster, s'il connaît le moindrement les divers courants de la francophonie au Manitoba.

Allons d'abord voir 14 des membres de l'Administration du CCFM, ajoutons un président, faire mijoter, et hop! nous voici avec 15 sièges de vendus!

Rendons visite ensuite au ministre provincial des Affaires culturelles (atout: c'est toujours un francophone) pour lui demander: "Pourriez-vous encore...". Profitons de la situation exceptionnelle qui nous permet en sorte de faire d'une pierre deux coups, et allons voir notre deuxième M.A.L.

Pas de problèmes à vendre deux sièges à ceux qui se livraient bataille pour en obtenir un, notre total de vendus est porté à 17. N'oublions pas notre représentant au fédéral (moins de chance, on en a qu'un). Reste le palier municipal: bon, loin dépassé le cap du 50. Doté maintenant d'une cargaison de pierres précieuses et d'oiseaux parlants, il constate de plus qu'il n'a à peine amorcé l'attaque contre les pauvres individus sans défenses. Pour préparer le terrain devant lui, le navigateur relâchera quelques oiseaux parlants qui laisseront tomber des "Pour la cause!" sur des oreilles qui puissent encore tenir ce coup.

Ouf! Soufflons un peu. Notre vendeur manquerait-il d'imagination en amorçant son attaque sur des individus? Dernière suggestion: qu'il se rende à CKSB pour voir si, dans un coin où l'on n'a pas encore balayé, il pourrait trouver une grande liste de "donneurs" aux nombreuses souscriptions entreprises dans le passé par notre poste de radiodiffusion.

Muni d'une bonne liste, vous pouvez encore prévoir ce que certaines personnes répliqueront à votre demande d'argent. Et bien alors, répondez tout bêtement: "Non mais, même dans 25 ans, comment pourrait-on vendre notre Centre Culturel?"

Hubert Pantel

La C.J.C. / 8 projets à Winnipeg

La Compagnie est avant tout un organisme de développement communautaire utilisant de jeunes travailleurs communautaires. Ces travailleurs sont recrutés localement par le groupe communautaire qui a demandé et reçu l'appui de CJC. Plusieurs volontaires n'ont pas d'expérience, mais ils veulent travailler au développement de leur localité. La CJC appuie le travail des volontaires qui oeuvrent dans les communautés qui sont inorganisées et qui possèdent peu de ressources, tant au plan économique, politique que social.

La Compagnie n'accepte que des projets présentés par des groupes et cela pour au moins une année. Ceci nécessite un groupe d'encadrement fort qui puisse orienter l'évolution du projet et le travail du volontaire.

La CJC s'intéresse particulièrement aux projets touchant le développement économique. De tels projets peuvent avoir comme objectifs par exemple, la reprise d'une industrie locale ou l'utilisation des ressources naturelles dans une région qui a été négligée ou oubliée. Avec cette approche, la CJC essaie d'appuyer les efforts de localités qui veulent devenir auto-suffisantes. Le processus par lequel une communauté atteint son indépendance et se suffit à elle-même est long. Ce n'est pas en multipliant les emplois temporaires que l'on atteint ce résultat.

Encourager et appuyer les localités par des ressources humaines (volontaires, chargés de projets, etc.) est l'objectif premier de la CJC. Ce qui exige assez de souplesse pour être en mesure de répondre aux besoins et aux demandes des citoyens de ces régions.

Actuellement la CJC appuie huit projets communautaires à Winnipeg avec 14 volontaires. Le projet "Evanson-Arlington Housing" étudie divers moyens d'acquérir un logement, dont la formule coopérative. Un autre projet travaille à la mise sur pied d'une caisse d'économie communautaire. Parmi les activités du projet "Health Action Committee", on retrouve la mise sur pied d'un Centre d'information et de références dont les services ont été à date pas mal utilisés.

Les projets à Winnipeg ont accès aux ressources et à l'expérience acquises par les autres projets que la CJC appuie dans le reste du Canada. Les bureaux régionaux de la Compagnie permettent aux gens de cette région de recevoir un appui constant dans le développement de projets qu'ils auront eux-mêmes mis sur pied et planifiés avec l'aide du chargé de projets de la CJC.

ÉDITORIAL

LIBRE, MAIS PAS INDIFFÉRENTE

Certaines gens ont manifesté de l'étonnement devant les prises de position adoptées par notre journal sur des questions de la communauté francophone. Chose certaine, les opinions et les options de La Rédaction ne veulent pas laisser le lecteur indifférent ou neutre devant des questions fondamentales en cause. La Rédaction ne prétendant pas avoir la réponse à tout, elle ne peut toutefois pas admettre sans discussion les réponses que d'aucuns proposent comme solution aux problèmes. En somme, La Rédaction aime mieux prendre position au risque d'être critiquée plutôt que de rester assis sur ses os. Quant aux lecteurs, les seuls et derniers juges, ils ont la liberté, dans la discussion, d'envoyer leur propre point de vue. Le but de notre journal est justement de stimuler la discussion, la recherche, les échanges d'opinion qui peuvent faciliter le choix des moyens les plus aptes à assurer le progrès et l'épanouissement de la population. S'il faut user de l'aiguillon pour sortir les gens de l'apathie, La Rédaction n'a pas l'intention d'hésiter d'y recourir. Notre journal n'a surtout pas l'intention d'encourager le "statu quo", la routine, le laisser aller en aucun domaine. Organe d'information, il s'intéresse surtout aux réalités linguistiques et culturelles. Mais sachant bien que celles-ci se rattachent à la vie économique et politique, le journal bien qu'il ne soit à la remorque d'aucun parti entend juger les politiques et les propos qui touchent toute la vie Franco-Manitobaine, qu'ils soient de l'arène municipale, provinciale ou fédérale. LA LIBERTE, LIBRE, MAIS PAS INDIFFERENTE.

G. Gagnon

LETTRES

M. PAUL MARION FÉLICITE LA LIBERTÉ POUR SON OBJECTIVITÉ

le 15 octobre 1973

M. le rédacteur,
La Liberté,
543 rue Langevin,
Saint Boniface, Manitoba.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le compte rendu d'interviews que vous avez eues avec certains franco-manitobains qui oeuvrent dans le conseil d'administration du Centre Culturel Franco Manitobain.

J'aimerais vous féliciter de votre objectivité dans ce reportage. Il ne fait aucun doute à mon avis, et certainement celui de la majorité de vos lecteurs, que MM. Rhéal Teffaine, Maurice Péloquin et Jean-Yves Rochon ne prendraient des positions partisanes?? Le fait qu'ils soient tous trois militants N.P.D. et qu'ils détiennent leurs positions sur le conseil d'administration par une nomination du conseil des ministres ne mérite pas d'être souligné, je suppose, car c'est sans conséquences...

Vos commentaires éditoriaux qui précèdent les interviews valent aussi qu'on s'y attarde. Je fais allusion ici où vous parlez de mon intervention et écrivez "proposait comme solution financière tout simplement la transformation du C.C.F.M. en centre polyculturel". JE N'AI JAMAIS FAIT DE TELLES PROPOSITIONS et j'aurais cru que vous auriez eu la décence après les réactions de M. Roger Collet, de vous renseigner d'une façon positive sur mes propos. Il me semble que celui-ci a affirmé avoir vu l'interview à la télévision et vous suggère que la teneur de mes réactions ne sont pas celles que vous leur prêtez. De fait, si vous vous étiez donné la peine de bien vous renseigner (ce qui n'est pas trop demander j'espère) vous auriez compris que je déplorais la situation qui se développait et je projetais où nous conduisait cette politique de revanche du gouvernement manitobain en disant dans mes interviews, qu'on pourrait finir avec un centre polyculturel à cause de l'étranglement financier qu'on pratiquait: j'ajoutais que cela ne m'était guère acceptable.

Mes impressions de la lettre de M. le ministre au président du C.C.F.M. ne sont pas ambivalante comme sont celles des Messieurs ci-haut mentionnés. S'ils voient des imprécisions, c'est surtout parce que ça fait leur affaire. Le refus du ministre de pourvoir les argents nécessaires pour rencontrer les dépenses administratives du centre est catégorique. Si l'ancien centre avait besoin de $130,000.00 pour fins d'administration et qu'il pouvait compter sur la somme de $40,000.00 du gouvernement fédéral, la balance requise se chiffrerait à $90,000.00. En ce qui concerne le nouveau centre, je ne connais pas l'ampleur de son budget, mais il ne sera certainement pas inférieur à celui de l'ancien.

Est-ce que le gouvernement manitobain s'est lancé dans une affaire qu'il n'a pas étudiée à fond? Je le doute.

La réalisation d'un centre culturel disposé à servir pleinement et d'une façon adéquate la communauté franco-manitobaine, est pour moi, très importante. Je ne me propose pas plus aujourd'hui, qu'hier ou demain à faire une petite politique mesquine à son sujet.

Le support financier obtenu du gouvernement municipal fait preuve de ma sincérité à cet effet. Des octrois furent versés en 1972 et 1973, somme qui se chiffre à quelque $27,000.00.

Quand je prends connaissance de certains faits qui vont à l'encontre du succès du C.C.F.M. et de plus qu'un homme politique renie des déclarations énoncées pendant une période qui l'avantageait (mai-juin 1973), je ne saurais me taire.

Je vous serais reconnaissant de publier cette lettre dans votre prochain numéro afin que vos lecteurs puissent prendre connaissance de ma position sur le C.C.F.M.; position que vous avez mal conçue dans votre dernière publication.

Veuillez accepter, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus courtois.

J. Paul Marion, M.A.L.

Copie: M. Georges Tremel,
Poste C.K.S.B.
Saint-Boniface,
Manitoba.

JPM/pm

LA LIBERTÉ N'EN DEMANDAIT PAS TANT

La Liberté, plus souvent qu'à son tour, a déjà été accusée dans les périodes chaudes du ping-pong politique de déplacer le filet pour avantager le jeu de l'un ou l'autre des adversaires. Il faut voir là une routine qu'elle partage avec tous les autres journaux, et nous avons depuis longtemps cessé de nous en inquiéter. Les hommes politiques sont d'autant plus susceptibles en période pré-électorale, quand leur victoire est incertaine et fragile, et quand la marge qui les sépare est mince. Toutes conditions qui sont aujourd'hui réunies, tout le monde en conviendra.

Toutefois, le ton et les sous-entendus de la lettre de M. Paul Marion semblent vouloir mettre en doute l'intégrité de ce journal. Cela devient beaucoup plus grave, et mérite donc à la fois une excuse et quelques commentaires.

M. Marion commence par nous reprocher, d'une façon acerbe, le choix des personnes que nous avons interrogées sur les négociations intéressant le financement et la politique du CCFM. Il faut, ici, que les choses soient claires: Ce choix, en tout état de cause, n'appartient pas aux hommes politiques et nous n'avons d'aucune façon à nous en justifier devant eux. Il y a sur ce journal deux autorités qui sont son conseil d'administration, qui veille en même temps à la qualité de son contenu, et les lecteurs. Ces derniers simples citoyens voient publier leurs lettres sans aucune censure. Et, dans l'intérêt de tous, nous veillons à ce que leur engagement éventuel dans la vie politique ne leur donne aucun droit particulier. C'est à eux, et à eux seuls, que nous devons rendre compte de notre travail.

Si cependant des explications semblent souhaitables à M. Marion, fournissons-en. Il se trouve que c'est le conseil d'administration qui tient les clefs du CCFM, et que c'est de lui que les franco-manitobains attendaient des explications sur le "point mort" de la situation qui nous a fourni un titre pour ces interviews. Nous avons donc interrogé trois membres du conseil, et Roger Collet parce qu'il est président de la S.F.M. Celle-ci, selon le Bill 49 créant le CCFM, propose dix noms pour le conseil d'administration, parmi lesquels le ministre en choisit cinq. Cela lui donne un rôle important. Mais nous y voilà: MM. Teffaine, Péloquin et Rochon ont été nommés par un gouvernement NPD, comme le dit M. Marion. Il se trouve que justement, ce n'est pas La Liberté qui a voté le Bill 49 et créé le CCFM, mais le même gouvernement provincial NPD en accord avec le gouvernement fédéral Libéral. Nous ne faisons que pren-

suite à la page 5

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERARD GAGNON, directeur; HUBERT PANTEL, rédacteur; MARCEL GAUTHIER, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 190, St-Boniface, Man. (tel. 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE: Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique. MANDAT DE LA LIBERTE: Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL: Canada $7.50, Etats Unis $8.50, Etranger $9.50

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe. Enregistrement no 9477.

LETTRES

suite de la page 4

dre la réalité telle qu'elle est en interrogeant les hommes effectivement nommés et non ceux qui auraient pu l'être. Ils devaient quelques explications à nos lecteurs, que nous leur avons demandées. Si M. Marion relit ces interviews, et surtout celle de Jean-Yves Rochon qui est donnée en entier, il verra que certaines de nos questions étaient tout à fait embarrassantes. Par exemple, celles qui concernent l'absence d'une politique culturelle et financière globale et le secret des délibérations. Ont-elles reçu des réponses satisfaisantes? C'est à nos lecteurs d'en juger; ils sont assez grands pour ça, et les premiers concernés.

M. Marion voit dans les interviewés des partisans unanimes. Les commentaires de MM. Péloquin et Telfaine montrent plutôt le contraire. En disant qu'il existe entre eux de grandes divergences, ainsi qu'entre MM. Péloquin et Desjardins, on ne dévoilera aucun secret. Tout le monde le sait. D'autre part nous avons insisté pour publier la démission de M. le juge Monnin dès que nous en avons eu connaissance, et nous la résumons en utilisant le mot "diktat" dans les "commentaires éditoriaux" (en fait un résumé introductif) sur lesquels s'attarde M. Marion. Ce dernier voit-il dans cette lettre des compliments pour M. Desjardins?

Le second point évoqué par M. Marion soulève une question plus délicate; et sans doute, comme il le suggère, aurions-nous dû nous attarder plus longuement sur ses propos, et préciser qu'un Centre Polyculturel ne lui semblait "guère acceptable". Nous en prenons bonnes notes, pour nous et pour nos lecteurs. Il affirme n'avoir "jamais fait de telles propositions", et en appelle à la réaction de Roger Collet. C'est-à-dire qu'il n'aurait "parlé de Centre Polyculturel que comme d'une solution financière ultime", position qu'il confirme d'ailleurs un peu plus loin dans sa lettre. Qu'avons-nous voulu dire en écrivant "propose" plutôt que "craint"? Ce que tout le monde a remarqué: M. Marion trouve inacceptable l'éventualité, mais lui seul l'a envisagé. Voyons dans quelle logique cela est situé par ce qu'il écrit lui-même: "..., qu'on pourrait finir avec un centre polyculturel à cause de l'étranglement financier qu'on pratiquait...". Sur la cause (l'étranglement financier), M. Marion s'étend plus longuement dans le paragraphe suivant où il doute que le gouvernement n'ait "étudié l'affaire à fond". Il pose donc qu'il y a une sorte de machiavélisme des autorités. C'est son opinion de politicien, il en a parfaitement le droit, mais c'est lui qui le dit, qui l'affirme, avant de tirer cette conséquence "qu'on pourrait en finir avec un centre polyculturel".

Ce que nous avons dit, c'est que cela est une dramatisation d'une situation qui était loin d'être aussi catastrophique que M. Marion veut l'affirmer. Cette dramatisation est parfaitement compréhensible, puisqu'elle porte sur l'action de ses adversaires politiques; que M. Marion "déplore la situation" n'est pas une nouvelle, c'est une affirmation politique dont il prend la responsabilité. Or, depuis nos interviews, la situation du CCFM s'est dénouée avec la visite du secrétaire d'Etat Hugh Faulkner. M. Faulkner n'a pas remarqué de situation catastrophique, puisqu'il a débloqué aussitôt les octrois fédéraux attendus (voir La Liberté du 17 octobre). Faut-il en déduire qu'il est partisan du NPD? Non bien sûr, et les deux partis ont toujours voulu éviter de politiser l'avenir du Centre, dans l'intérêt de tous et du CCFM lui-même.

C'est la même raison qui nous a conduit à dédramatiser les négociations en cours, sur lesquelles circulaient déjà trop de spéculations risquant d'en gêner la conclusion. Justement parce que La Liberté se refuse à encourager le ping-pong politique sur des enjeux qui intéressent l'ensemble de la population.

M. Marion nous rappelle enfin son action au sein du Conseil de ville pour le versement d'octrois, ce qui fait preuve de sa sincérité. Il est évident que son action est connue, et que sa sincérité est appréciée par les franco-manitobains qui l'ont d'ailleurs élu. Bien sûr, il ne fait plus partie de ce conseil qui sans doute contribuera encore au CCFM en offrant de nouvelles subventions, mais nous n'avons jamais songé à lui nier ces mérites passés.

En conclusion, nous ne mettons nullement en doute la bonne foi de M. Paul Marion, M.A.L. pour St-Boniface, et nous trouvons regrettable qu'il ait cru devoir mettre en doute la nôtre.

Gérard Gagnon

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire l'article écrit par Soeur Hélène Chaput dans votre journal "La Liberté" du mercredi 26 septembre 1973, à l'occasion du 75e anniversaire de l'Institut Collégial St-Joseph. J'aimerais compléter le "tout petit tour de cette histoire de 75 ans" que l'auteur nous propose.

Tout d'abord, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un reportage fidèle à une histoire de 75 ans puisque Soeur Hélène Chaput néglige de mentionner les années de 1962 à 1967. Pourquoi passer sous silence les cinq dernières années de l'existence de l'Institut Collégial St-Joseph?...

Dans sa nomenclature des religieuses qui ont dirigé cette institution, pourquoi l'auteur ne mentionne-t-elle pas celle qui l'a dirigée de 1962 à 1967?... Pourtant, elle donne la liste complète des divers aumôniers, des inspecteurs anglais et français qui n'y ont joué qu'un rôle secondaire...

L'auteur veut, par son article, faire "revivre des moments roses, des heures bleues... éveiller de longues reminiscences où fusent les "te souviens-tu?", les "je n'ai pas oublié", les "J'y étais".

Eh bien oui, j'y étais.

La Maison Mère des SS. NN. J.M. rappela Soeur Louis-des-Anges à Montréal en 1962. C'est ainsi que moi, alors Soeur Anne-Marie, assuma la direction de l'Institut Collégial St-Joseph. Cela, Soeur Hélène Chaput l'aurait-elle oublié? Alors qu'elle fait l'éloge de toutes celles qui m'ont précédée, pourquoi ne daigne-t-elle pas au moins mentionner mon nom?... Comme l'avait fait mes devancières, je crois m'être acquitée honnêtement du mandat reçu et d'être demeurée fidèle à l'idéal qu'ont toujours poursuivi les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie - à savoir, "instruire, guider, inspirer la jeunesse confiée à leurs soins."

Merci.

Sincèrement vôtre,

Mme Cécile Rémillard Beaudry
50, Montée Daigneault
Richelieu, P.Q.

Cher monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre éditorial du 10 octobre intitulé "Que fait-on au Manitoba pour préparer le synode de 1974"? Si comme vous l'écrivez, le 15 novembre est une date limite pour remettre un rapport diocésain au secrétariat de la C.C.C. j'en déduis donc qu'il est déjà trop tard pour permettre aux gens de s'exprimer sur cette question.

Comment impliquer les communautés, les gens à la base si ceux-ci ne sont pas informés d'un projet aussi important que celui du synode '74 et spécialement d'une question aussi fondamentale que celle de l'évangélisation.

Félicitations pour avoir au moins donné un premier coup de pouce.

Georgette Vrignon,
29, Baie Bernier,
Saint-Boniface, Man.

LA SFM VOUS INFORME

NOUVEAU GROUPE MINI-FRANCO-FUN
à Saint-Lazare

Mardi, le 16 octobre, douze dames intéressées se sont organisées pour avoir un groupe de Mini-Franco-Fun à St-Lazare. Les mères et les petits, jusqu'à l'âge de 5 ans, se rencontreront tous les mercredis matins au sous-sol de l'église de Saint-Lazare pour jouer, parler, chanter dans une ambiance française. Tout en permettant aux enfants de garder leur français, les mamans auront aussi l'occasion de perfectionner le leur, de se rencontrer et de discuter ensemble. Pour celles qui ont un seul enfant à la maison, le Mini-Franco-Fun habituera l'enfant à jouer avec les autres et à partager.

A cause des différents intérêts des enfants, de la naissance à l'âge de 5 ans, le groupe de St-Lazare fonctionnera en deux parties, dans deux salles différentes: — les petits de la naissance à deux ans, et ceux de deux à cinq ans.

Comme vous pouvez voir, ça bouge à St-Lazare! Si vous êtes intéressés à commencer un groupe de Mini-Franco-Fun dans votre milieu, téléphonez à la S.F.M. à 233-4915.

ANNIVERSAIRES
des membres du Régime de Sécurité Familiale.

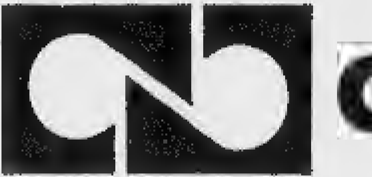
M. Reynald Labossière, St-Léon	du 26 octobre
M. Adrien Jubinville, Clayton Dr., St-Vital	du 27 octobre
Mme Madeleine Balcaen, La Broquerie	du 30 octobre
M. Paul Belisle, rue Notre-Dame, St-Bc ace	du 30 octobre
M. Antonio Bisson, Outremont, Québec	du 30 octobre
M. Roland Marion, baie Northumbria, St-Boniface	du 30 octobre

Ne manquez pas...

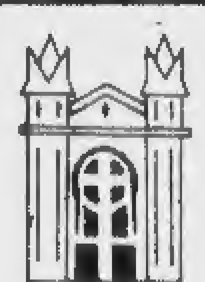


LES FILMS MUTUELS présentent
UN FILM DE DENIS HEROUX
QUELQUES ARPENTS DE NEIGE
CHRISTINE OLIVIER – DANIEL PILON – JEAN DUCEPPE

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi
les 29, 30, 31 octobre et le 1er novembre



CINÉMA JOLYS
St-Pierre, Man. 433-7419



D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Mme Armand Désilets 367-2385

POWERVIEW

Mme Paul Sherstone est en bonne voie de guérison après un séjour de dix jours à l'Hôpital Général de Winnipeg où elle a subi deux opérations aux yeux. Durant son séjour elle a eu la triste nouvelle de la mort subite de son frère, le Père Alphonse Turenne, O.M.I. Notre sympathie la plus sincère à elle et sa famille.

Le mercredi 17 octobre, plusieurs personnes "âgées" de Powerview, Pine-Falls et Great-Falls se réunissaient à St-Georges pour jouir d'un délicieux souper donné par les dames de la paroisse. C'est le premier souper (ou soirée sociale) mensuel de la saison. Ces soirées sont préparées par les différentes organisations des trois villages. C'est une bonne manière de faire passer quelques heures agréables avec les amis et de prouver aux vieillards qu'ils ne sont pas oubliés par les plus jeunes. Merci St-Georges!

M. et Mme Albert Pelland sont revenus d'un voyage de trois semaines à 100 Miles House, C.-B. où ils sont allés chez leur fille Lucille (Mme Denis Guimond) et sa famille. Ils ont aidé M. Guimond à prendre soin de la maison et des enfants pendant que Lucille était hospitalisée à la suite d'une sérieuse opération. Au retour ils ont visité Vernon où M. Pelland était stationné pendant la guerre et où sa jeune épouse avait passé quelques mois avec lui; c'est là qu'il voyait, pour la première fois, Lucille sa fille aînée.

M. et Mme Joseph Vincent se rendirent à Ste-Anne chercher Mmes Victorine Vincent et Mary Audette de la Villa Youville, afin qu'elles puissent visiter les parents et amis pendant quelques jours. Après les avoir reconduites chez-elle, ils se rendirent à Grafton visiter des parents. M. Antonio Bofteau, qui les accompagnait, en profita pour s'arrêter à Letellier et assister à la célébration du 50e anniversaire de mariage d'un cousin.

M. et Mme Philippe Bouthillier sont revenus enchantés d'un voyage de trois semaines dans l'Est où ils ont visité plusieurs parents et amis.

Mardi, le 16 octobre, M. et Mme Charles Martin et le jeune Redgie, Mme Hughie Shield et Mlle Donna Yakamischak ainsi que Mme Armand Désilets se rendaient à l'Université de Winnipeg assister à la graduation (B.A.) de Mme Lucien Dupont, — une ancienne résidente et institutrice à Powerview et St-Georges. Après la cérémonie, tous se rendirent à la demeure de la graduée où un délicieux goûter et des rafraîchissements furent servis. Bonne chance dans ta profession, Denise!

Pour rehausser la beauté du terrain de l'église nous avions mis, au courant de l'été, du pavé autour de l'église et du presbytère. Pour continuer l'embellissement, nous avons peint l'église et le presbytère. Les couleurs sont un peu différentes — mais c'est beau quand même!

Vendredi, le 19 octobre, les Dames Auxiliaires de Powerview tenaient leur vente annuelle d'objets usagés et de pâtisseries dans la salle paroissiale. Et, comme tous les ans, ce fut un vrai succès, remportant la jolie somme de $167.00.

M. Marcel Côté 433-7716

ST-PIERRE



Dimanche le 22 octobre avait lieu à Saint-Pierre l'inauguration de l'addition du manoir de Saint-Pierre. On a ajouté dix appartements au coût de $100,000. La cérémonie d'ouverture eut lieu à 14 heures.

NOTRE-DAME

Le 14 octobre dernier, les gens de Notre-Dame-de-Lourdes, par l'entremise de leur Comité Culturel, avait la chance de recevoir Messieurs P. Laroche, Gabriel Catellier, Victor Carrière de St-Malo, ainsi que M. Alphonse Fournier de La Broquerie, venus tout exprès pour nous faire passer un très bon moment dans une atmosphère toute fraternelle. Ce fut un Ralliement du Rire très apprécié de toute l'assistance. Environ 200 personnes de Lourdes et des paroisses avoisinantes les applaudissaient après chaque histoire, toutes très bien racontées et comiques.

Et que dire des belles vieilles chansons que Messieurs Laroche et Fournier nous ont fait entendre. Des remerciements vont aux personnes qui se sont bien dévouées pour recevoir ces visiteurs et leurs dames. Des soirées de ce genre sont très recommandées à tous ceux voulant oublier pour un moment tous les soucis de la vie et la montée des prix. Une bonne soirée comique est le meilleur remède POUR les caractères maussades et CONTRE la grisaille de l'automne, et ça ne coûte pas cher. S'il s'en présente une, pas loin de chez vous, ne la manquez pas. Merci aux organisateurs, à ces messieurs et à toute l'assistance.

Du C.C.C. de Lourdes
Mme T. Bazin

Mme R. Therrien 878-3341

LORETTE

Le jeudi 4 octobre 1973 fut une journée mémorable pour les familles Desmarais de Lorette. Leur mère, Mme Victoria Desmarais (Desrosiers), après le décès de son 2e époux, M. Francis Desmarais, continua sa grande piété et son grand dévouement, puis finalement se décida d'entrer chez les religieuses des Petites Soeurs de St-Joseph à Otterburne, y joindre deux de ses filles qui se trouvaient déjà dans ce couvent.

Elle mourut le 29 juillet 1960 et fut inhumée dans le cimetière sur le terrain des Pères St-Viateur. Depuis, la propriété a été vendue à une "Bible Institute" et les dépouilles mortelles des Soeurs devaient être transportées à Montréal. Alors, après demande faite par M. Léon Desmarais et ses autres enfants, Mère Supérieure de ce couvent, consentit à laisser enterrer la dépouille mortelle de Soeur Desmarais, mère, parmi les siens au lieu de Montréal.

La maison mortuaire Desjardins était en charge de cette transportation qui se fit le 4 octobre à 4h p.m.

M. le Curé R. Prescott adressa une prière en union avec nos Religieuses, parents et amis de la famille. Suivit un goûter au Restaurant Désorcy pour toutes les personnes présentes, gracieuseté du fils aîné de la défunte, M. Léon Desmarais.

Félicitations aux enfant de Mme V. Desmarais pou ce beau geste de reconnais sance envers leur mère. Qu son âme repose en paix par mi ses chers enfants et a mis.

Etaient en promenade à Lorette chez les familles Jean Cournoyer et Rolanc Manaigre, M. et Mme Henri-Paul Dureault et M. Léo Dureault de Ponteix, Sask., M. et Mme Georges Piché de Regina, Mlle Noella Cloutier, M. Roger Desjardins de Montréal, M. Bob Martina de Thompson, Manitoba.

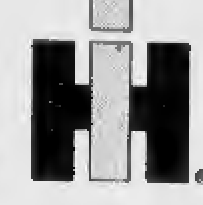
Mme Van Osch a tenu ur shower chez-elle en l'honneur de Mlle Lorraine Bohémier, fille de M. et Mme Cyprien Bohémier qui doit bientôt épouser M. Edouard Courcelles. Elle reçut plusieurs beaux cadeaux et il y avait une belle assistance.

Les personnes qui ont assisté au 10e congrès de la L.F.C. à St-Boniface sont revenues enchantées du beau succès. Les représentants de Lorette étaient M. le Curé R. Prescott, Blanche Bohémier, Lucie Gagnon, Laurette Manaigre et Sr Rita.

Nous avions parmi nous Sr Delvina Desmarais, S.G.M., de Regina, qui a assisté à l'ouverture officielle de notre nouvelle Caisse Populaire et a visité ses parents.

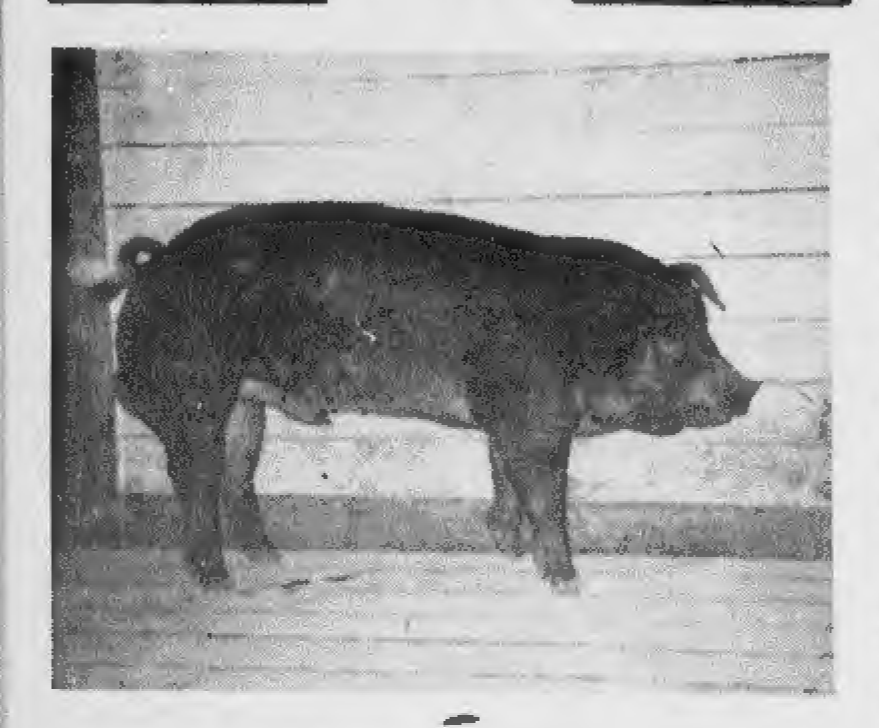






Mme J. Fisette 424-5390

LA BROQUERIE



UN VERAT DE $1,660: RECORD BATTU

M. David Fillion, éleveur de porcs à La Broquerie, s'est porté acquéreur le 17 octobre d'un verat-champion répondant au doux nom de "Glenhorn 73E", pour lequel il a dû débourser $1,660. Ce n'est pas encore le niveau qu'atteignent les toiles de Rembrandt chez l'antiquaire Sotheby's, à Londres, mais ça n'en constitue pas moins un record national dans le domaine. Le précédent record avait été atteint également au Manitoba, lors d'une vente du printemps par un verat de race "Lacombe" qui venait d'Ontario.

"Glenhorn 73E" a, lui, été "produit" au Manitoba par l'éleveur Jack Thompson, de Glenboro. Il est de race "Duroc Jersey". La vente était organisée par l'Association des producteurs de porcs et le Ministère de l'Agriculture. Ce dernier avait comme d'habitude organisé des tests, et le champion avait obtenu le meilleur index. Le principal critère de sélection retenu pour cet index est... la quantité relative de graisse et de viande.

Mme H. Delaquis 379-2113

ST-CLAUDE

Le mardi 30 octobre, il y aura à l'aréna de Saint-Claude une réunion ouverte d'A.A. et Al-Anon. Nous aurons comme invités spéciaux un couple de Winnipeg, M. et Mme Henri Edith D., qui nous donneront à tour de rôle une causerie sur A.A. et Al-Anon. Vous seul pouvez déterminer si le programme des A.A. ou d'Al-Anon vous concerne et peut vous aider. Nos invités vous feront connaître ces deux programmes et vous aideront peut-être à prendre une décision. Ceci promet d'être très intéressant et nous espérons que le public se rendra en grand nombre. Vous encouragerez ainsi l'organisation et en tirerez vous-même un grand profit. Nous lançons une invitation spéciale à nos prêtres, médecins, garde-malades, instituteurs et étudiants de St-Claude et des environs. Donc nous vous donnons rendez-vous pour le mardi 30 octobre à l'aréna de St-Claude à 8 heures. Un goûter suivra, et vous pourrez alors si vous le désirez parler avec les membres de ces groupes. Bienvenue à tous.

MINI-FRANCO-FUN

Cette mini-école française commence le 23 octobre à la salle de la patinoire (9h30 à 11.30 a.m.). Les mamans participent avec leurs enfants aux jeux, aux chants et à toutes les autres activités. Pour les petits c'est une occasion de connaître d'autres enfants, d'apprendre à communiquer davantage; tout cela sans appréhension puisque maman est là et cela se passe dans une atmosphère de gaieté et de détente.

Bienvenue à toutes les mamans qui désirent vivre cette expérience et en faire profiter leurs enfants.

Mme Léopold Chartier 882-2202

STE-AGATHE

Les paroissiens de Ste-Agathe lance un appel cordial à tous leurs voisins et amis, et espèrent les rencontrer tous à une soirée sociale organisée par la Chambre de Commerce pour fêter tous les nouveaux paroissiens qui sont venus grossir nos rangs, et fêter aussi tous ceux qui nous ont quittés pour aller demeurer ailleurs. Venez donc tous vous amuser au son de la musique entraînante du groupe "Banana Bunch" au Centre Culturel et Récréatif de Ste-Agathe le samedi 27 octobre. Vous passerez certainement une très agréable soirée.

M. et Mme Clovis Beaudry sont allés passer une semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Peter Lover (Alice) à Gillams.

Le jeudi 18 octobre, un bon groupe de dames se rendait à l'école pour une assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Agathe. La réunion commença par une prière suivie du chant "Il est une espérance". On procéda au questionnaire sur le thème de l'année "Témoins de lumière et d'espérance". Toutes sont reconnaissantes à M. le Curé Damphousse qui a eu l'amabilité de se rendre à la réunion et qui a donné des explications très appréciées et des conseils appropriés. Celles qui sont allées au congrès annuel en donnèrent leurs impressions et discutèrent des résolutions et recommandations prises au congrès. La réunion qui fut très intéressante se termina par un café. Toutes espèrent que l'assistance soit encore plus nombreuse aux prochaines assemblées pour apprendre à être de meilleurs témoins de lumière et d'espérance dans nos foyers et nos paroisses.

Mme Emile Abraham 256-8066

GRANDE-POINTE · ILE-DES-CHENES

Le 23 septembre dernier, la Ligue des Femmes Catholiques organisait un thé-bazar au Centre Récréatif. L'ouverture fut faite par l'ancienne présidente diocésaine, Mme Augustine Abraham, M. l'abbé Dacquay dit le mot de bienvenu, et M. Léo Dumaine agissait comme maître de cérémonies.

On remarquait des comptoirs de toutes sortes: artisanat, tricots, broderies, et une table très bien décorée de pâtisseries, préparées par les paroissiens. Pour les jeunes il y avait la pêche, des boîtes de surprise et des prix gagnés à toutes les heures.

La belle assistance prouve une fois de plus combien les paroissiens sont intéressés à cette organisation.

Les gagnants des différents prix furent: Mme Délia D'Auteuil, Guy Savard, Rolland Lamoureux, Yvonne Lemieux, Guy Trudeau, Yvonne Tracey, Michelle Bonneteau, Raymond Lamoureux, Mme Adélmar Moquin, Philippe Petit, Mme Steve Swerdliiak, Mme Anne Jeanson, Monique Brulé, Alex Arnold, Marc Beauchemin et Mme Augustine Trudeau.

Les commerçants de la paroisse, en charge de leurs comptoirs, ont réalisé un réel succès. Voici la liste de ces comptoirs et des personnes en charge: Comptoir Villa des Chênes, les locataires; comptoir Ile-des-Chênes Garage, Jean et Emile Lamoureux; comptoir GT Roofing, Guy Trudeau; comptoir Ile-des-Chênes Towing, Albert Lamoureux; comptoir Guy's Dwelling, Guy Encontre.

La journée se termina par un goûter.

La ligue remercie toutes les personnes de la paroisse et des paroisses environnantes qui sont venues les encourager. Un merci spécial à toutes les dames qui se sont bien dévouées au travail du bazar.

Mme Augustine Abraham

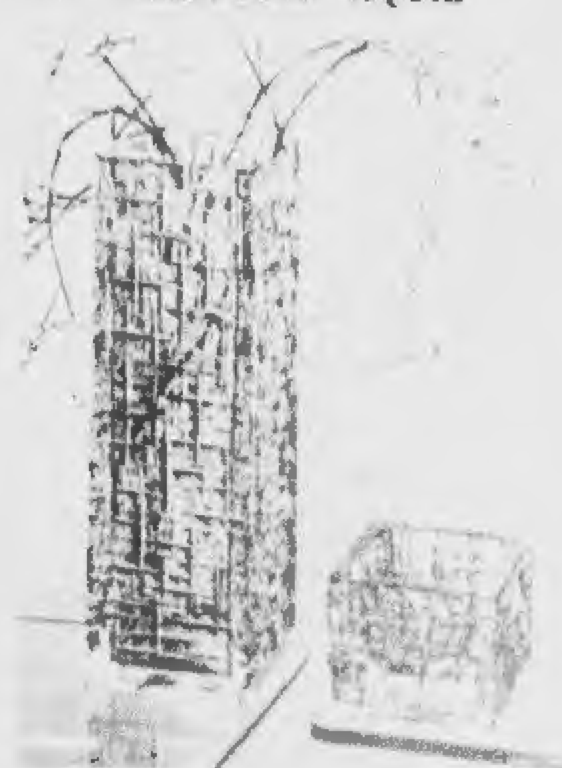
propos de saison..

Un cadeau de sable et de feu!

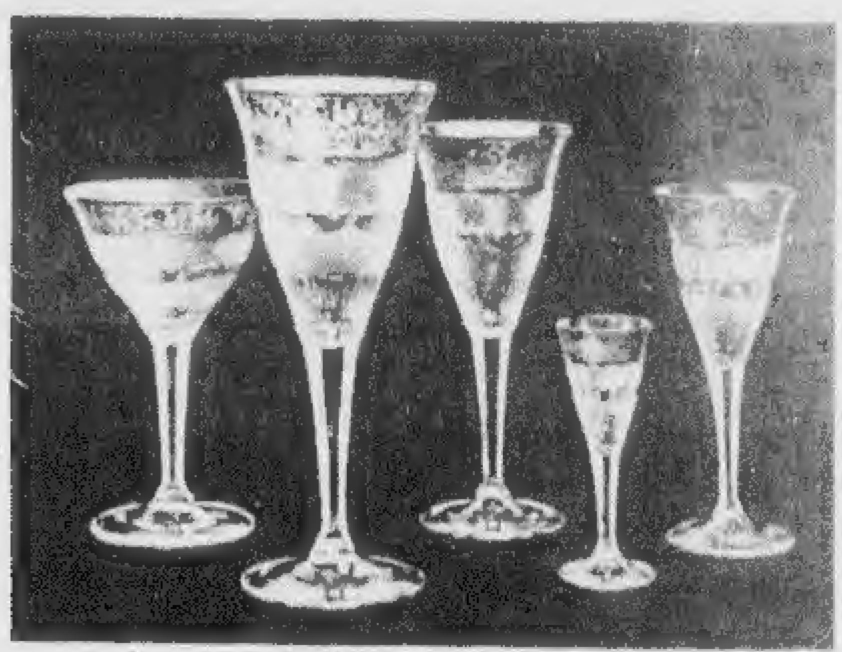
LE CRISTAL DE BOHEME DE TCHECOSLOVAQUIE



Vase richement ciselé.



Vase et cendrier assortis.



Service SPLENDIDE, richement taillé et orné d'or — une création de la verrerie Moser de Karlovy Vary.

En offrant un objet en cristal de Bohême, vous ferez un cadeau dont l'origine remonte fort loin dans l'histoire et la tradition de la Tchécoslovaquie.

En effet, des recherches archéologiques ont permis de découvrir que l'on fabriquait déjà du verre en Bohême à l'Age de Bronze.

En outre, au XIVe siècle, existait déjà un aquarium, construit dans un des palais de la banlieue de Prague, et qui permettait d'admirer les poissons par en-dessous!

Enfin, la première exposition au monde de cristaux de Bohême a été organisée en 1754 par le comte Chotek, dans le parc de son château, à l'occasion d'une visite de l'impératrice Marie-Thérèse.

Si, jusqu'au XVIIIe siècle, la production se confinait surtout à la bijouterie et aux objets religieux ou mythologiques, de gros progrès ont été faits depuis et les techniques décoratives traditionnelles de la Bohême ont été renforcées par de nouvelles méthodes, dues aux recherches et au talent d'artistes qui ont su adapter le cristal aux exigences de l'art contemporain.

De là, évidemment, la quantité prodigieuse et infinie d'objets en verre et en cristal de Bohême, allant par exemple des magnifiques lustres étincellants aux chandeliers très purs sans lesquels il ne saurait y avoir de table bien dressée. De superbes vases, traditionnels ou modernes, voisinent avec les carafes à vin ou à liqueur, les figurines multicolores représentant divers corps de métier, les sculptures à la fois délicates et massives, presse-papier, bols à fruits ou à punch, verres, socles de pendules et même jeux d'échecs en cristal noir et blanc, cadeau merveilleux à faire au joueur qui a déjà tout ce qu'il peut désirer.

Toutes ces merveilles, vous pouvez les admirer à l'exposition permanente à l'étage D de la Place Bonaventure. Vous y verrez notamment la collection d'objets en cristal choisis par la reine Elisabeth II pour son usage personnel, portant la célèbre signature "Moser" et les verres "Lady Hamilton" appartenant au Shah d'Iran, bref, les verres des Rois. Divers objets sont finement teintés de bleu ou de violet, de vert, de jaune et de bien d'autres couleurs minérales naturelles.

Le succès du verre et du cristal de Bohême est surtout dû aux forêts, à la pureté du sable de silice, au talent et à cet art, et dont le concept de la beauté est directement inspiré par celle de son pays.

Les forêts enchanteresses de la Bohême, ses châteaux, ses flèches de cathédrales, le lyrisme slave et l'affabilité populaire se retrouvent en effet dans les oeuvres des maîtres-verriers, dans leur façon de travailler le sable par le feu.

La Tchécoslovaquie dispose aujourd'hui d'une centaine de maîtres-verriers dont les oeuvres, présentées un peu partout dans le monde entier, ont remporté de nombreux prix internationaux. Qu'il s'agisse d'objets simples, d'une pureté de lignes bien proportionnées ou d'oeuvres massives, sculptées ou gravées d'ornements traditionnels, le cristal de Bohême affirme sa présence et sa distinction propres: il suffit pour cela d'entendre le son qu'il émet quand on le choque pour reconnaître immédiatement son origine.

Plaisir des yeux, beauté parfaite et preuve de bon goût, le cristal de Bohême est le plus beau cadeau qu'il vous soit possible de faire... et de recevoir.

Diane Bancroft

L'Hallowe'en et l'UNICEF

Le mercredi 31 octobre, ce sera l'Hallowe'en une fois de plus, la plus ancienne de nos fêtes. Les enfants en aiment encore le plaisir, les costumes et les friandises. Vérifiez le costume de votre enfant afin que ce soit une soirée de plaisir, sans accident. Le matériel ou tissu devrait être d'une couleur claire et offrir une certaine protection contre le feu. Apposez un morceau de ruban gommé lumineux sur des bottes ou un manteau foncés. Faites en sorte que le costume soit court afin que l'enfant ne trébuche pas dans les escaliers. Un masque en tissu ou un faux visage peuvent diminuer le champ de vision. Offrez-vous à aider au maquillage; un peu de rouge à lèvres, un bâton de rouge ou un crayon à sourcils peuvent créer l'effet désiré.

Quand les enfants du voisinage frapperont à votre porte, ayez de la monnaie à portée de la main pour leurs boîtes de l'UNICEF et des friandises pour eux. Votre petite monnaie peut grandement changer la vie des enfants des pays en voie de développement.

"L'Hallowe'en est l'une des fêtes qui nous vient de l'Antiquité. Peut-être que l'une des raisons pour lesquelles les enfants la perpétuent est qu'ils y associent des friandises ou de bons mets.

Dans certaines régions de l'Angleterre, les pauvres allaient de porte en porte en chantant et en quêtant pour des gâteaux ou de l'argent, la veille de la Toussaint. En Irlande, des groupes masqués cheminaient de ferme en ferme pour recueillir de la nourriture pour la fête au village. Dans plusieurs districts de campagne les quémandeurs pouvaient s'attendre à recevoir des beignes croustillants, des biscuits de gingembre, du "popcorn" au beurre, de la tarte à la citrouille, des pommes, des noix et du cidre."

Prenez la peine de préparer un dernier plat important: un bol de petite monnaie que vous placerez à côté des friandises près de la porte, et que vous déposerez dans les boîtes UNICEF que porteront les enfants. Votre petite monnaie apporte nourriture, médicaments et éducation aux enfants des pays en voie de développement.

Maman célibataire

Voyez comme je suis jeune encore
Est-ce possible de se voir ainsi
malheureuse
Ma mère je vais pleurer mon sort
Adieu ma bonne mère, adieu.

Je pars pour quitter mon pays
Il faut laisser parents et amis
Par une seule faute que j'ai
commise
Et tout le monde crie.

Quel triste sort j'ai rencontré

A peine mes vingt ans écoulés
De me voir ainsi transportée
Dans un pays bien éloigné

A vous, jeunes filles et jeunes
garçons
Vous qui connaissez la cause de
mon malheur
Je vous dis de bien faire attention
De ne jamais perdre votre honneur.

Jeanne

J'aimerais remercier d'une façon très spéciale toutes les personnes qui sont venues à la réception tenue en mon honneur à la Villa Youville le 14 octobre 1973. Je peux vous assurer que l'amitié que vous avez montrée à ma famille et moi-même à cette occasion m'a touché profondément et que je ne l'oublierai jamais.

F.P. Doyle, M.D.

CONCOURS à la recherche du SOLEIL

GAGNEZ

Un voyage de deux semaines pour deux personnes à HAWAII
plus $200.00 comptant pour vos dépenses.

Envolez-vous vers le soleil au mois d'avril avec Suntours



En plus, chaque semaine, tirage d'un prix de $25.00 parmi les bonnes entrées reçues.

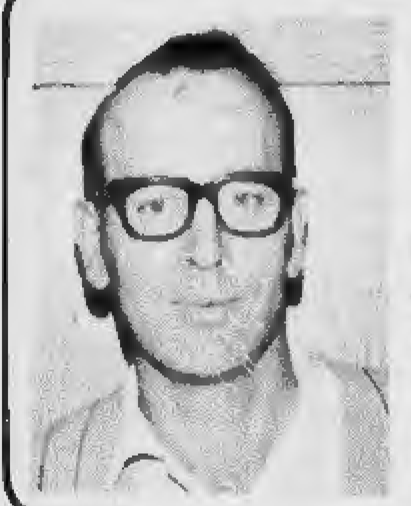


PHOTO #5

POUVEZ-VOUS IDENTIFIER CE COMMERÇANT (QUI ANNONCE CETTE SEMAINE DANS LA LIBERTÉ)?

SI OUI, VOUS POUVEZ GAGNER UN PRIX DE $25.00 ET UN VOYAGE A HAWAII.



Le Commerçant no 3 à identifier
le 10 octobre était
M. HENRI BÉRARD
Propriétaire de Bérard Shell à St-Pierre
Consultez Henri pour toute
vente ou réparations de SKIDOO

Félicitations à

Mme Mariette Trudeau
du 285, rue Horace,
qui a gagné $25.00
pour la deuxième semaine consécutive

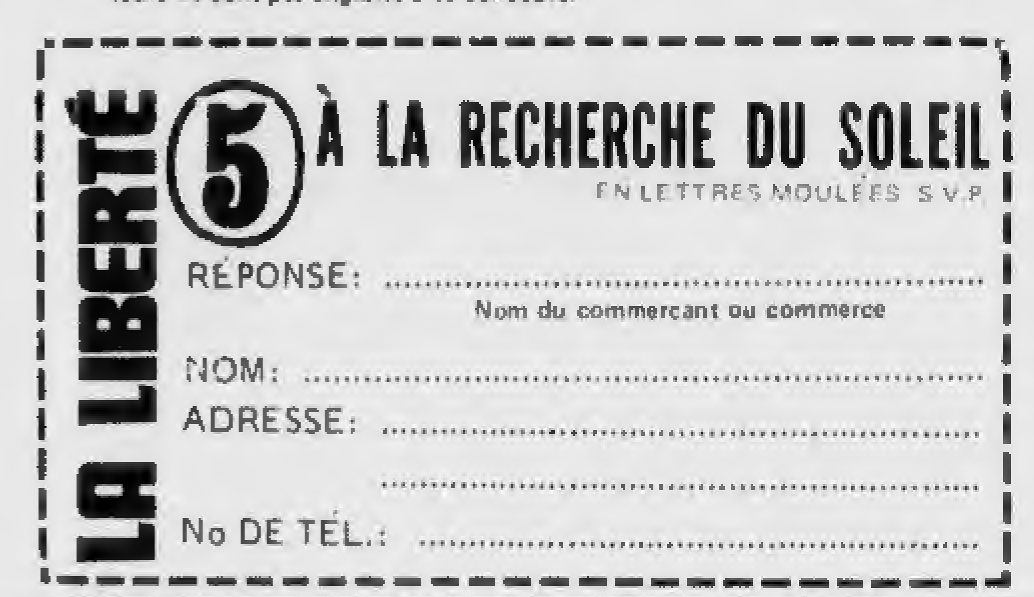
RÈGLEMENT DU CONCOURS

1 – La Liberté publiera à partir du 26 septembre, pour une période de 26 semaine consécutives, une ou des photos de commerçants qui annoncent dans LA LIBERTE.
2 – Regardez attentivement chacune des annonces publiées dans le journal.
3 – Lorsque vous aurez identifié la ou les photos correspondant aux commerces, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.
4 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à l'adresse suivante :

CONCOURS
A LA RECHERCHE DU SOLEIL
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

5 – Chaque semaine, et ce pour 26 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant 5 heures, le vendredi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage du voyage et le prix de $25.00, ce dernier étant attribué chaque semaine.
6 – Le grand prix du voyage sera tiré au hasard parmi toutes les bonnes entrées reçues.
7 – Le tirage aura lieu à la fin de mars 1974.
8 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seul les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.
9 – Inclure un seul coupon par enveloppe.
10 – Toute dispute sera soumise au conseil d'administration de "Presse Ouest Ltée" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. Les employés du journal et leur famille immédiate ainsi que ceux de Suntours ne sont pas éligibles à ce concours.



LA LIBERTÉ (5) À LA RECHERCHE DU SOLEIL
EN LETTRES MOULÉES S.V.P.
RÉPONSE: ....
Nom du commercant ou commerce
NOM: ....
ADRESSE: ....
....
No DE TEL.: ....

$1 MILLION POUR LE PEP AGRICOLE

Le gouvernement manitobain a débloqué $1 million pour reconduire la partie agricole du programme PEP qui a été un succès l'année passée. Le programme entier est destiné à combattre la baisse saisonnière de l'emploi pendant l'hiver.

"Farm PEP", qui sera supervisé par le Ministère de l'Agriculture, offrira des subventions allant jusqu'à $1,000 par projet approuvé et par ferme. Les projets devront être étudiés pour permettre ou améliorer et accroître l'élevage dans des fermes dont les ventes annuelles n'excèdent pas $20,000.

Le travail sera effectué par des ouvriers agricoles, la priorité étant donnée à ceux qui sont capables de travailler et qui reçoivent actuellement l'assistance de la ville ou de la Province et, généralement, à des ruraux sans emploi ou sous-employés.

Le premier ministre Schreyer a déclaré que l'objectif majeur était de faire d'une pierre deux coups, en donnant du travail d'hiver tout en respectant les priorités du ministère de l'agriculture. Un facteur qu'il a qualifié d'important est d'inciter les fermiers à produire de la viande et à augmenter cette production quand cela est possible.

On prévoit que le programme, qui est basé sur l'expérience de l'année passée, donnera 1,750 mois d'emploi à partager et permettra de mener à bien 750 projets. Le ministre Sam Uskiw a annoncé pour très bientôt la publication des procédures d'inscription. Le programme durera du début de novembre au 31 mai 74.

Le $1 million alloué au "Farm PEP" porte à $9,7 millions le total des fonds consacrés au Programme d'Emploi Provincial dont les composantes sont étudiées pour combattre le chômage saisonnier par des travaux socialement utiles. $7,7 ont été alloués dès le début du mois de septembre à différentes branches du PEP, auxquels il faut ajouter $1 million débloqués depuis pour un programme d'assainissement des enlèvements d'ordures qui engage les municipalités et les districts locaux du gouvernement. Les premiers programmes concernent des projets d'organisations locales, de divisions scolaires, d'hôpitaux, de communes isolées du nord et de coopératives en plus de celui pour le logement des retraités qui coûtera $2 millions).

Nul doute que ces initiatives seront d'autant mieux acceuillies que le niveau de l'emploi dans la province a subi une baisse faible mais significative.

HAUSSE LÉGÈRE DU CHOMAGE

Le chômage est passé de 3.1% en août à 3.2% en septembre selon les chiffres fournis par le ministre du travail Russ Paulley. Cela donne en fait un chiffre de 4.2% après correction des variations saisonnières (3.8% en août), ce qui reste en deça de septembre 72 (5.1%.)

Le nombre absolu de chômeurs se fixe à 13,000 en septembre 73 tout comme en août; il était de 15,000 l'an dernier à la même époque. Si bien que le nouveau taux de chômage reste, à égalité avec celui de l'Alberta, le second plus faible du Canada. La Saskatchewan est en tête avec 1,9%. La population active du Manitoba se montait à un total de 407,000 personnes le mois dernier, soit 11,000 de moins qu'en août mais 15,000 de plus qu'en septembre 72.

Joel Delafond

La campagne fédérale la plus coûteuse jamais vue

OTTAWA – La dernière campagne électorale fédérale a probablement été celle qui a coûté le plus cher dans toute l'histoire du pays, a déclaré le politicologue K. Z. Paltiel, qui a précisé qu'environ $51 millions y ont été investis.

Ce politicologue, professeur à l'université Carleton à Ottawa a précisé également que $20,4 millions sont venus des fonds publics – ils ont été dépensés sous l'autorité du président général des elections Jean-Marc Hamel – et qu'environ $31 millions sont venus des quatre partis politiques et de leurs 1,118 candidats.

A son avis, les Libéraux ont dépensé environ $6,5 millions, les Conservateurs environ $4,1 millions, les NPD, environ $370,000 et les Créditistes, environ $500,000.

M. Paltiel dit qu'un parti a dépensé à lui seul environ $1 million pour l'achat de timbres sur des enveloppes qui ont été envoyées à quelque 12,000,000 d'électeurs.

RALLYE REGIONAL RIVIERE ROUGE

LA SOCIÉTÉ FRANCO MANITOBAINE

OCTROIS - INFORMATIONS SERVICES DISPONIBLES - ACTION

ATELIERS

AGRICULTURE :

- programmes de développement de petites fermes.
- l'achat de terres, services de crédit agricole pour louer.

JEUNESSE:

- information du Conseil Jeunesse
- services disponibles
- danses modernes et folkloriques
- chants modernes

TOURISME - RÉCRÉATION:

Toutes informations concernant:

- cours
- octrois
- personnel disponible aux villages franco-manitobains

ÉDUCATION:

- cours à l'école (semestre-trimestre)
- "testing" pour les élèves au niveau secondaire
- information de la part des commissaires d'école sur tous les aspects de la commission scolaire

INDUSTRIE et COMMERCE:

- programme d'aide aux commerçants locaux
- cours disponibles
- comment une Chambre de Commerce peut s'organiser pour initier l'industrie

FEMMES:

- éducation familiale
- mini franco-fun
- consommateurs
- centre de ressources pour enfants et famille

ÂGE d'OR:

- projets Nouveaux horizons
- information sur tous les autres programmes
- échange d'idée pour Club d'Age d'Or.

CHANT:

- Mélo Mani (Marcien Ferland)



KIOSQUES

- Informations et vente
- agriculture
- groupes culturels
- Sound Lovers
- Librairie Landry
- Collège de St-Boniface
- Scouts du Canada
- Les Media
- Centre Culturel
- Tri-Cubs (Paul Fillion)
- Comité culturel Montcalm
- Peintures et arts (Berthe Palud)
- Potterie d'Aubigny
- Age d'Or

TOUCHE A TOUT

- Le 100 Nons
- Ciné Ouest
- Ciné Centre
- bricolage
- scouts
- Collège de St-Boniface
- Age d'Or locaux
- Les Média

PROGRAMME

Inscription de 12h30 à 1h30 à l'école secondaire
Ateliers de 1h30 à 3h00
Café : 3h00 à 3h30
Plénière: élections de 3h30 à 5h des représentants régionaux
Souper: $2.00 à la Salle du Centenaire 6h
Soirée : $1.25 Gais Manitobains 8h30 Le 100 Nons

233-4915

Musée agricole au Manitoba

OTTAWA — Les tracteurs d'aujourd'hui, avec leur cabine panoramique et leur siège rembourré, ne ressemblent guère aux tracteurs à vapeur du début du siècle.

La moissonneuse-batteuse a supplanté la faucille.

Et avec cette dernière, les attelages à boeufs, la maison en mottes de gazon, le chariot, le traîneau et la charrue à chevaux, ainsi que les machines à vapeur font désormais partie de l'héritage agricole du Canada.

Ces souvenirs d'antan sont conservés et exposés à travers le pays dans des musées agricoles dont certains créés grâce à des subventions d'Agriculture Canada.

Selon M. Harvey Cochran, de la Division des bestiaux du ministère fédéral de l'Agriculture, les musées retracent l'évolution de notre agriculture au niveau de l'exploitation. On y conserve les objets et les outils utilisés par les agriculteurs pour mettre le pays en valeur.

Le ministère fédéral assiste financièrement un musée par province et à ce jour on en retrouve au Manitoba, en Saskatchewan, en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique.

Il revient aux ministères provinciaux de l'Agriculture de désigner le musée agricole qui recevra l'aide financière fédérale.

Pour bénéficier d'une telle subvention, le musée doit être de caractère provincial constitué en vertu d'une loi provinciale sur les sociétés et exploité de façon permanente.

Agriculture Canada paie, jusqu'à concurrence de $15,000, la moitié des frais de construction du bâtiment servant de musée, ou pour l'achat d'objets. Le ministère fédéral participe aussi à 50%, jusqu'à concurrence de $6,000 par an, à son entretien.

Le reste de l'argent provient du ministère provincial et de dons qui ne sont pas toujours en espèces.

Au musée du Manitoba, à Austin, les dons de matériel réunis s'étendent sur plusieurs acres. Le conservateur a utilisé le Programme d'initiatives locales et d'autres subventions afin de recruter du personnel pour remettre en état et faire fonctionner le matériel. Ce qui avait commencé par être un musée s'est transformé en reconstitution d'un ancien village des Prairies.

On a remis une scierie en état, et le conservateur a établi un programme d'abattage sélectif des arbres. Ces derniers passent par la scierie et permettent aux visiteurs de voir comment on s'y prenait autrefois.

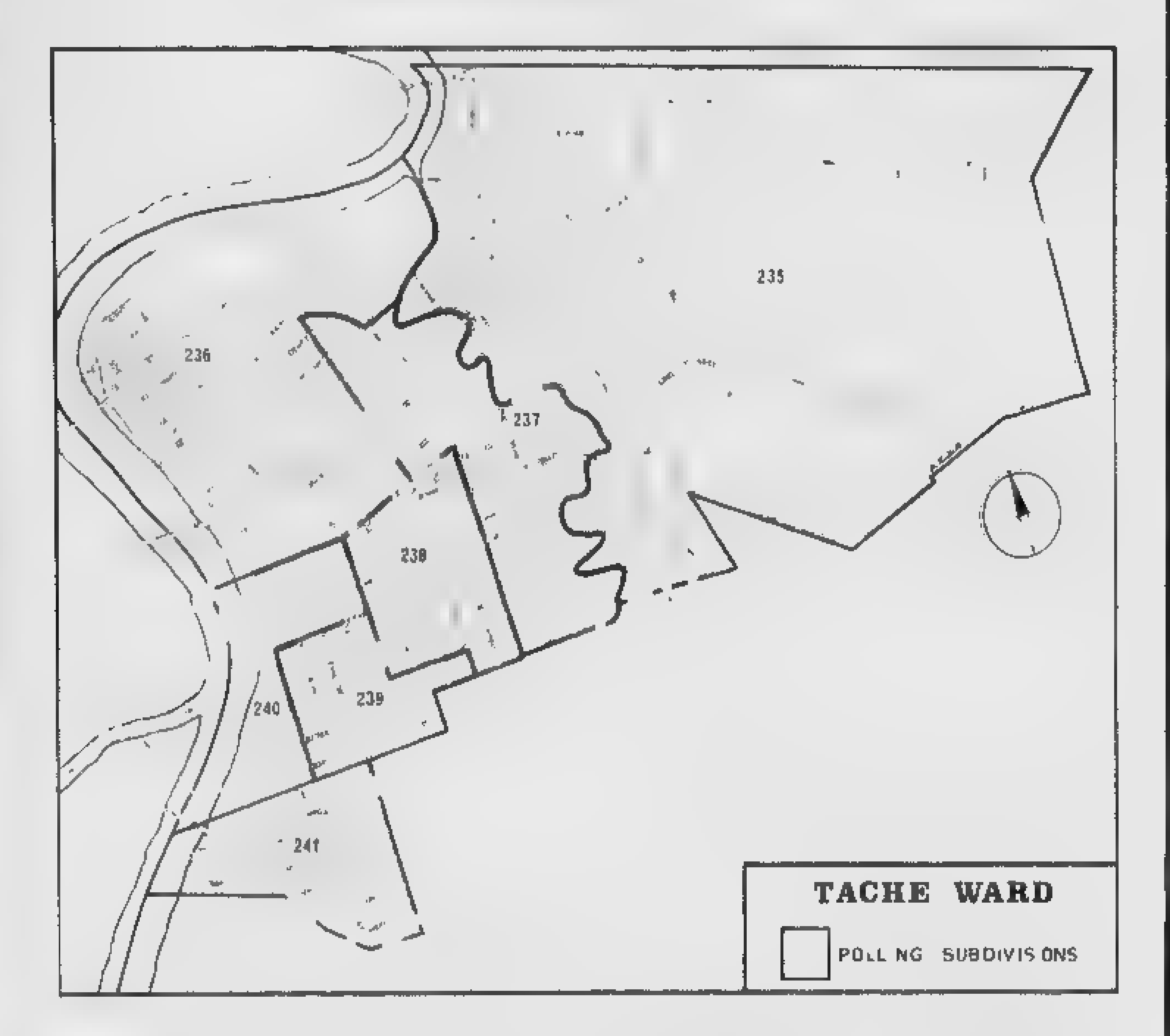
LA CITÉ DE WINNIPEG
ÉLECTIONS
Le Quartier Taché

AVIS est par les présentes donné que le mercredi 7 novembre 1973 les electeurs seront appelés à voter, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, afin d'élire un Conseiller pour le Quartier Taché parmi les candidats suivants

BOCKSTAEL, Robert	369 place Gaboury	Winnipeg
MARION, Raymond	533, rue de la Morénie	Winnipeg
OUELLET, Gilles-J.	260, boulevard Dollard	Winnipeg

VOTATION

Des subdivisions électorales ont été établies et numerotées; elles figurent sur la carte suivante



Les électeurs sont priés d'examiner les limites des subdivisions électorales qui figurent sur la carte ci-haut afin d'établir leur bureau de votation pour s'y rendre le jour de l'élection.

A NOTER Aucun avis par la poste ne sera envoyé aux électeurs quant à leurs bureaux de votation

Les endroits suivants ont été fixés comme Bureaux de Votation

235	Eglise Belge du Sacré-Coeur	501, rue Plinguet
236	Ecole Taché	744, rue Langevin
237	Ecole Marion	619, rue Des Meurons
238	Gymnase Louis Riel	299, av. de la Cathedrale
239	Salle des Scouts de St Boniface	466, rue Aulneau
240	Hôpital Taché	185, rue Despins
241	Salle Paroissiale de St Philip's	Taché et Eugenie

BUREAU DE VOTATION ANTICIPEE

Dans le but de faciliter la votation aux électeurs qualifiés et qui

(a) en raison du fait qu'ils seront absents ou incapables de se rendre au bureau de votation désigné le jour de l'élection ; ou

(b) par incapacité physique, un bureau de Votation Anticipée sera ouvert le vendredi 2 novembre, le samedi 3 novembre et le lundi 5 novembre 1973, de 5 heures à 9 heures du soir, en l'édifice communautaire de St Boniface, 219, boulevard Provencher

VOTATION PAR LE COURRIER

Un électeur qui se sent incapable, du à des conditions physiques, de se rendre au Bureau de Votation ou encore au bureau de Votation Anticipée, peut faire une demande en écrit à l'Officier Rapporteur, Bureau du Greffier, Hôtel de Ville, au moins sept jours avant le jour de l'élection afin d'obtenir les bulletins nécessaires et de voter par l'entremise du courrier

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Département du Greffier — 946-0171

DATE à Winnipeg, en la Province de Manitoba, ce 24e jour d'octobre 1973.

W A QUAYLE
Officier Rapporteur

Il y a 60 ans

(Des extraits textuels du journal)

MARDI 21 OCTOBRE 1913

LA REPONSE DU BUREAU

A quoi se réduisent les amendements Coldwell? Qu'en pouvons-nous espérer, nous, catholiques irlandais, canadiens-français, ruthènes, polonais et allemands de Winnipeg, qui payons la double taxe? Y a-t-il espoir d'un règlement satisfaisant, d'une entente assez équitable qui nous relèverait du fardeau de la double taxe sans nous obliger à livrer l'âme de nos enfants? A toutes ces questions qui ont fait couler de part et d'autre tant d'encre, on peut sans crainte de se tromper dire que la réponse du Bureau des Ecoles Publiques de Winnipeg à la lettre du docteur McKenty,..., apporte une réponse définitive mais des plus tristes et décourageantes et comportant clairement que la persécution des minorités catholiques se continuera dans l'avenir.

...

Cette persécution ne nous étonne pas, même dans ce pays. Nous en avons assez étudié l'histoire pour savoir que la minorité a dû y conquérir chacun de ses droits et que ce n'est que grâce à une lutte sans trêve ... qu'elle a pu assurer le respect des droits de la conscience.

Les droits que nous confèrent la constitution. Ca vaut quand nous sommes autre chose qu'une minorité.

DOCUMENT POUR UN ALIENISTE

(Free Press, 17 octobre). "Pour le visiteur d'occasion qui tombe au milieu de la convention des instituteurs bilingues, siégeant actuellement, il lui semble que la langue anglaise tient à peu près autant de place à cette convention qu'un dialecte indien de l'Amérique du Nord en tiendrait dans une réunion de langue chinoise..."

UN SUCCÈS

Les instituteurs bilingues de langue française ont tenu la semaine dernière leur congrès annuel.

Par le nombre de ceux qui y participèrent, l'importance des questions qu'on y discuta, l'intérêt apporté à tous les travaux, ce congrès soutient très avantageusement la comparaison avec les congrès que tiennent au Manitoba les instituteurs de langue autre que le français. S'il était donné à des instituteurs québécois d'assister à une convention comme celle de la semaine dernière, il serait étonné de l'entrain, de la vie et de l'intérêt qui y règnent...

STE-ANNE-DES-CHÊNES

Dimanche dernier (le 12), avait lieu la bénédiction de notre collège ainsi que de la résidence de nos chers Frères Maristes...

...

Mercredi soir commençait la retraite annuelle des élèves. Elles ont la bonne fortune d'avoir pour prédicateur le bon Père Lacasse, O.M.I., récemment arrivé du Yukon. Après les mineurs, les mineuses! Quel contraste !...

ST-JEAN-BAPTISTE

Le Dr J.-M.-E. Prévost, depuis trois ans établi au milieu de nous, laisse la paroisse pour aller rester à Ashern, Man. Plusieurs regretteront de voir partir ce bon médecin...

...

Il nous fait plaisir de voir, une fois de plus, notre moulin à farine en pleine activité, après avoir été fermé quelque temps. M. Edmond Weiner, notre meunier, a acheté lui-même le moulin... La réputation de M. Weiner, comme meunier, n'est plus à faire et nos cultivateurs sont enchantés de voir leur blé changé en une farine de première classe, rivalisant avantageusement les plus beaux produits des grandes compagnies Ogilvie, Keewatin, etc.

LETELLIER

A une réunion des citoyens de Letellier, samedi dernier, on a établi une chambre de commerce. M. William Fraser a été nommé président. M. Jacques Parent, vice-président, M. Ed. Comeault, secrétaire. Les membres du bureau de direction sont MM. L.-M. Leclair, médecin, E. Desautels, John Boiteau, Pit Fraser et A. Fortier.

On a immédiatement décidé qu'une délégation irait rencontrer les autorités du C.N.R. afin d'obtenir la construction d'un nouveau quai à la gare et certaines améliorations qui y sont nécessaires...

Jean-Louis Hebert directeur du C.C.F.M.

M. Jean-Yves Rochon, vice-président du Centre culturel franco-manitobain a annoncé dimanche dernier à Saint-Pierre que le bureau d'administration a embauché l'équipe Jean-Louis Hébert (directeur) et Eugène Giguère (administrateur). MM. Hébart et Giguère sont à présent au service du CCSB Ils passeront officiellement au CCFM le 1er janvier 1974.

Selon M. Rochon, le CCFM a retenu les services de MM. Hébert et Giguère afin d'assurer "une continuité entre ce qui se fait au Centre de Saint-Boniface et le CCFM (...) Il ne s'agit pas de voir le nouveau Centre comme quelquechose d'absolument nouveau, mais je pense en termes d'un Centre qui va continuer ce qui se fait déjà puisque le Centre de Saint-Boniface a adopté quasi le mandat provincial dans son travail."

La Liberté a demandé à M. Hébert si pour lui sa position en tant que directeur du CCFM se définira autrement que lorsqu'il était au service du CCSB. M. Hébert a souligné qu'au CCSB il jouissait d'une liberté d'action qui serait difficile à obtenir au CCFM puisqu'au Centre de Saint-Boniface il n'y avait pas, à son arrivée, une politique à proprement parlée bien établie (il fallait la définir), or, au CCFM tout au contraire, les politiques sont déjà formulées e.g. les programmes des comités culturels.

Concernant sa conception du CCFM, à savoir si le Centre est ou bien un organisme d'animation ou bien une salle de spectacle, M. Hébert a dit:

"Essentiellement il (CC FM) va demeurer un Centre d'animation socio-culturel. Ca c'est Jean-Louis Hébert, je suis un directeur dans cette veine-là. Quand on m'a choisi comme directeur du CCFM, on a accepté cette philosophie-là. (...). Spectacle au CCFM? Ce n'est pas possible. Trois cents, quatre cents places au maximum... Ca ne représente pas une salle autofinancée, ça représente une salle de spectacles subventionnés."

D'autre part, M. Rochon, parlant du Nouveau Centre a déclaré que contrairement à ce que les mauvaises langues laissaient entendre "A un moment donné on a dit que c'était mort dans le journal (La Liberté) – ça n'a jamais été mort, tout simplement c'est que ça retardait à un moment donné. Il y a peut-être eu un manque de communication... Mais, actuellement je dirais que les choses vont quand même assez bien parce qu'on nous a assuré une somme intéressante pour l'ouverture. (...) Cette semaine on rencontre les fonctionnaires provinciaux pour finaliser le budget. Mais avec la somme qui nous est présentée et avec peut-être une augmentation de la part du provincial, ça devrait bien marcher."

Roger Auger

Melo-Mani...rencontre provinciale '73

Le 3e Mélo-Mani provincial aura lieu, encore cette année, en novembre au Centre Culturel de Saint-Boniface. Les dates officielles sont les 16, 17 et 18 novembre 1973.

C'est le point culminant d'une année bien remplie pour l'organisation de Mélo-Mani. Nous aurons réalisé huit stages de deux jours à partir de janvier 1973 dans les endroits suivants: Ste-Agathe, St-Pierre, Somerset, Regina, Sask., St-Eustache, Ste-Rose, St-Lazare et La Broquerie.

De janvier à octobre 1973, nous avons organisé des Journées Chantantes, par invitation, dans 35 écoles élémentaires et secondaires francophones, ayant rencontré au-delà de 9,000 élèves à travers la province.

Nous avons aussi mis sur pied des Ateliers (Ecole) de musique qui ont commencé le 6 octobre dernier ayant environ 175 participants (adultes, étudiants et enfants) qui suivent des cours de solfège, culture de voix, d'accompagnement au piano et à la guitare et de formation de chef de choeur. A l'occasion de cette rencontre provinciale, cinq chefs circuleront dans les ateliers pour adultes et étudiants. Il s'agit du Père Martial Caron (folklore), Marcien Ferland (classique) de Saint-Boniface, Albert La France (chanson moderne) d'Edmonton, Alberta; Jean-François Sénart (negro spirituals) de Montréal, et André Beaumier, directeur-général de l'Alliance Chorale Canadienne de Montréal, qui dirigera le chant orthodoxe-russe. Monsieur Gilles Breton, accompagnateur professionnel de Québec, sera des nôtres aussi. Nous aurons deux autres accompagnatrices à notre service: Sr Agathe Dorge de Ste-Agathe et Mme Pauline Durand de St-Boniface.

Les enfants des participants (âgés de 6 à 13 ans) auront leur Mélo-Mani aussi à l'Ecole Marion sous la direction de Mme Gisèle Marion de St-Malo et une équipe de 9 gardiennes. Mme Adélina Roy de St-Boniface s'occupera de la direction du chant avec son équipe. Nous aurons encore la collaboration précieuse des divers groupes culturels pour les enfants, entre autres – Les Gais Manitobains, l'Atelier des Arts et Métiers, le 100 Nons, etc...

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que Mélo-Mani a maintenant sa "vignette" officielle – dessin présenté par Mme Simone Marchildon de Saint-Boniface de l'Atelier des Arts et Métiers. Dorénavant, vous trouverez cet emblème sur nos affiches, annonces, etc...

N'oubliez pas les dates de cette grande rencontre provinciale de Mélo-Mani: les 16, 17 et 18 novembre 1973. Lisez les journaux et écoutez la radio/télévision durant les prochaines semaines pour d'autres détails, ou adressez-vous au Centre Culturel de St-Boniface à 233-4951.

Marie Fournier

Activités au C.S.B.

Bonjour ! Voici un autre petit rapport du C.S.B. (secondaire)

LA SEMAINE D'ESPRIT

Les activités suivantes sont les activités de la semaine d'esprit qui sont passées du 9 au 12 octobre.

Mardi, la semaine d'esprit commença avec Pep Rallay et un concours de mangeaille de tarts à la citrouille.

Mercredi était la journée du Collège. Tous les étudiants étaient vêtus en rouge, blanc et vert, qui sont les couleurs du Collège. Cette même journée nous avions eu la vente des esclaves. Les esclaves étaient tous les étudiants de 11e année du cours de mathématiques.

Jeudi, tous les étudiants étaient habillés à leur aise "en jeans". Des gars ont fait les mannequins pour notre défilé de mode. Les garçons étaient déguisés en "filles". Je vous assure que ces garçons faisaient de "belles jeunes demoiselles". Nous avons ri à notre goût.

Vendredi, nous avons eu une danse du lever du soleil, qui a commencé à 6h30 du matin! Pour la danse matinale, nous, les élèves, nous sommes habillés dans nos habits du dimanche.

Tous les étudiants ont eu beaucoup de plaisir pendant cette semaine joyeuse.

LES SPECTACLES

Il y aura une danse fermée le 27 octobre, alors que seront tirés les billets de loterie sur un téléviseur en couleur R.C.A. Victor. Vous avez encore votre chance de vous procurer vos billets qui sont vendus par les étudiants du C.S.B.

Il y a une Boîte à Chansons qui se prépare et qui sera présentée à la mi-novembre. Vous êtes tous cordialement invités à venir voir ce spectacle. Les billets seront vendus par les étudiants du C.S.B.

Il se prépare aussi une soirée musicale qui sera présentée aussi au mois de novembre au Foyer Chez-Nous. Je vous encourage fortement à venir voir ce spectacle pour encourager les étudiants du C.S.B.

Communiqué du
Comité des Relations
Extérieures du C.S.B.
(secondaire)

"Société Nouvelle" se lève à l'Ouest

J.P. Olivier Fougères, coordonnateur de la distribution pour le programme Challenge for Change/ Société Nouvelle à l'Office National du Film, a entrepris une tournée dans l'Ouest et s'est arrêté à Winnipeg où il a rencontré Alcide Dupuis, directeur de l'Office local.

Le but de ce voyage est de sonder les possibilités, existantes ou potentielles d'améliorer l'utilisation des films produits par "Société Nouvelle" dans un premier temps. En effet, ce programme poursuit à l'intérieur de l'ONF des buts particuliers avec des méthodes originales, un budget et une administration séparés. Il ne s'agit plus de faire des films-spectacles, mais d'utiliser le médium en même temps que d'autres pour inciter au changement des individus par eux-mêmes. Le film, tel que vu par "Société Nouvelle", est "une action Sociale".

J.P. Fougères cite en exemple non seulement des films, comme "L'Acadie, l'Acadie" qui marque une période dans la production de S.N., mais un grand nombre d'études et d'expériences développées sur les "autres" médias: Télevision par cables au Québec ou "cassetothèque", coopératives d'information, publication de la revue "Medium Media" (Acces Media) sur un thème annuel, liaison avec des groupes qui font à l'étranger le même genre de travail. S.N. suit ainsi le travail du CREPAC, organisme populaire français qui, sous la direction de son fondateur Roger Louis, ancien journaliste de télévision, s'efforce de faire réfléchir le public sur les méthodes modernes de l'information. Et le CREPAC suit lui-même les expériences menées dans ce domaine par les Canadiens français. Il est vrai que l'utilisation sociale de la câblovision et les groupes d'information ne sont nulle part aussi avancés qu'au Québec selon J.P. Fougères.

S.N. a déjà permis à plusieurs groupes de citoyens de faire leurs propres films, en mettant à leur disposition les moyens et conseils techniques nécessaires. Le cinema devient alors le simple outil de l'expression populaire, un instrument qui permet de réfléchir mieux comme le magnétophone permet de redécouvrir sa propre voix. Il ne s'agit plus du tout d'un spectacle, et le vedettariat est battu en brèche. L'important n'est plus le récit, mais l'ensemble des faits dont jaillit, pour les citoyens-cinéastes et ceux qui débattront ensuite de leur oeuvre, la question: "Que pouvons-nous faire pour changer ceci ou cela, pour que l'organisation sociale qui nous implique réponde à nos besoins". Et voilà qu'au cinéma de la béatitude muette se substitue celui de la parole retrouvée et de l'action collective.

"Société Nouvelle" espère pouvoir donner la "parole" et la caméra ainsi à des franco-manitobains de l'Ouest qui en exprimeront le besoin et seront prêts à faire face à la difficulté de l'entreprise. Mais avant, et c'est pourquoi J.P. Fougères a entrepris sa "tournée", il faut encourager et aider à l'utilisation des films déjà existants. Alcide Dupuis étudie pour Winnipeg la possibilité de mettre en oeuvre un programme de formation d'animateurs pour les groupes voulant utiliser ces documents.

Cela dépendra des besoins exprimés par les franco-manitobains, mais les premières réactions recueillies dimanche à St-Pierre sont encourageantes. A. Dupuis et J.P. Fougères y ont interrogé les groupes culturels qui étaient réunis sous l'égide du Centre Culturel de St-Boniface, et plusieurs se sont montrés séduits.

Mais S.N. ne se contentera pas de développer, sur une base décentralisée et non pas imitative, cette méthode qui a déjà eu un certain succès au Québec. Elle a plusieurs cordes à son arc, et l'une d'entre elles est sa revue "Medium Media", dont le thème pour l'an passé était "La Femme". Cette année, la revue lance une enquête sur la presse locale, et particulièrement sur les hebdomadaires canadiens-français et leur rôle dans la communication sociale. C'est une idée qui illustre bien la politique de "Société Nouvelle": faire un travail pratique "sur le terrain" tout en éclairant le monde des média, c'est-à-dire aujourd'hui la société canadienne toute entière, à la lumière d'une recherche des plus modernes.

Joel Lelafond

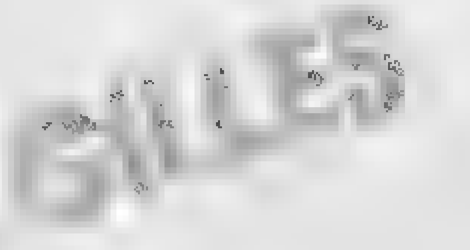
Nouvel exécutif des Chevaliers de Colomb

Le nouvel exécutif des Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Boniface #3158 pour l'année 1973-74 est composé des membres suivants: Grand Chevalier - Raymond Thuot; Secrétaire-financier - Roy Audette; Ex-Grand Chevalier - Bazil Carrière; Député Grand Chevalier - Guy Bazin; Cérémoniaire - Léo Collette; Avocat - Simon Duguay; Chancelier - Lucien Rioux; Conférencier - Lionel Fréchette; Secrétaire - Denis Godard; Trésorier - Norman Ducharme; Syndic - Ted Dupuis; Syndic - Joseph St-Hilaire; Syndic - Lucien Marcoux; Garde - Marc Desrosiers; Garde - Cyril Dorge; Aumônier - R. Père Benoit Paris, O.M.I.

Un Ralliement du Rire suivra l'assemblée mensuelle du 29 octobre. Les membres intéressés d'assister à ce Ralliement sont priés de contacter un des membres de l'exécutif pour obtenir des billets. (Ces billets sont gratuits).









FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 27 OCTOBRE
20h00 – CINEMA. "Raphael ou le débauché". Drame romantique de Michel Delville, avec Françoise Fabian, Maurice Ronet, Jean Vilar, Brigitte Fossey. (Fr. 1971)

DIMANCHE 28 OCTOBRE
23h30 – CINE-CLUB. "Accident". Drame psychologique réalisé par Joseph Losey, avec Dirk Bogarde, Jacqueline Sassard et Stanley Baker. Un tuteur à Oxford jalouse les succès d'un confrère et se sent attiré par une jeune fille dont un de ses étudiants est épris. La jeune fille annonce son prochain mariage avec l'étudiant mais celui-ci est victime d'un accident. (Brit. '67). Présentateur: Normand Harvey.

LUNDI 29 OCTOBRE
23h00 – CINEMA. "Pleins feux sur Stanislas". Comédie policière realisée par Jean-Charles Dudrumet, avec Jean Marais, Nadja Tiller et André Luguet. L'agent secret Stanislas Dubois a pris sa retraite et il a écrit ses mémoires. Outré par une critique acide, il décide de dire son fait à l'auteur. (Fr.-all. '65)

MARDI 30 OCTOBRE
24h00 – CINEMA. "L'Affaire d'un tueur". Drame psychologique réalisé par William Hale, avec Robert Wagner, Peter Lawford et Walter Pidgeon. Un homme courtise la fille d'un millionnaire. Celui-ci l'invite sur son yacht où il le défie à tous les jeux. Perpétuellement vaincu et ridiculisé, le jeune homme tente de prendre sa revanche en constituant un dossier secret sur les activités et les invités du millionnaire. (USA '66)

MERCREDI 31 OCTOBRE
24h00 – CINEMA. "Le Pont". Drame de guerre réalisé par Bernhard Wicki, avec Volker Bohnet, Fritz Wepper et Michael Hinz. Un village d'Allemagne, en avril 1945. Désespérés, les chefs nazis décident d'appeler sous les armes les jeunes de 16 ans. On confie à sept adolescents la défense d'un pont sans utilité stratégique. Mais des chars d'assaut américains arrivent bientôt. (All. '59)

JEUDI 1er NOVEMBRE
19h30 – LES GRANDS FILMS "Bullitt". Drame policier réalisé par Peter Yates, avec Steve McQueen, Robert Vaughn, Jacqueline Bisset et Don Gordon. Le lieutenant de police Bullitt est chargé de protéger un gangster qui a accepté de témoigner dans une enquête gouvernementale. Mais celui-ci est abattu. Bullitt se met à la poursuite des meurtriers et découvre que la victime n'était qu'un bandit payé pour prendre la place du gangster. (USA '68)
24h00 – "Les Espions". En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. "La Croisade". Scott et Robinson repèrent à Mexico quelques célébrités américaines qui tiennent à ignorer la publicité.

VENDREDI 2 NOVEMBRE
24h00 – CINEMA. "La Bataille des Ardennes". Drame de guerre réalisé par Ken Annakin, avec Henry Fonda, Robert Shaw et Robert Ryan. Au début de l'hiver de 1944, les Forces alliées en Belgique mettent en doute l'opinion selon laquelle les Allemands préparent une attaque massive. L'attaque a lieu et les Alliés, pris par surprise, sont ébranlés par l'irruption des chars d'assaut. (USA '65)

CBWFT 3
HORAIRE DE BASE

SAMEDI 27 OCTOBRE

8 55 Ouverture et horaire
9 00 Mini-fée
9 30 Yogi et Popotame
10 00 Téléchrome
11 00 Mon ami Ben
11 30 Lassie
12 00 Psst! Psst! Aiela
13 00 Sporthèque
14 00 Femme d'aujourd'hui
15 00 Cinéma-jeunesse
17 00 Bagatelle
18 00 La pince à linge
18 30 Téléjournal
18 40 Nouvelles du sport
18 50 Politique fédérale
19 00 Walt Disney
20 00 Cinéma
21 30 Téléjournal
21 45 Nouvelles du sport
22 00 Emission spéciale
23 00 La soirée du hockey

DIMANCHE 28 OCTOBRE

8 55 Ouverture et horaire
9 00 Grangallo et Petitro
9 30 Le roi Léo
10 00 Une fleur m'a dit
10:18 Le jour du Seigneur
11 00 30 Dimanche
11 30 Fantaisie lyrique
12 00 La semaine verte
13 00 D'hier à demain
14 00 Cinéma
16 30 Chroniques de France
17 00 5 D
18 00 Dossiers
18 30 Téléjournal
18 40 Nouvelles du sport
19 00 Quelle famille!
19 30 Les Beaux Dimanches
22 00 La flèche du temps
22 30 Téléjournal
22 45 Sports-dimanche
23 00 Rencontres
23 30 Ciné-club

LUNDI 29 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Les Chibouki
10 15 Oum, le dauphin blanc
10 30 Thibaud ou les croisades
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Les chevaliers du Ciel
12 00 Pépinot
12 30 Bouboù
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinéma
16 00 Bobino
16 30 Magrichon et Gras Double
17 00 Daktar
18 00 Cher oncle Bill
18 30 Actualités 24
19 00 Elections provinciales
22 00 Les outarues
22 30 Téléjournal
22 50 Nouvelles du sport
23 00 Cinéma

MARDI 30 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Minute Moumoute!
10 15 Les contes de la Rive
10 30 Contes fantastiques
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Laurel et Hardy
12 00 [illegible] au pays des grands fleuves
12 30 Bouboù
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinéma
16 00 Bobino
16 30 Nic et Pic
17 00 Daniel Boone
18 00 Toomai
18 30 Actualités 24
19 30 [illegible]
20 30 Spécial Charles Aznavour
21 00 Rue des Pignons
21 30 Le 60
22 30 Téléjournal
22 50 Nouvelles du sport
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinéma

MERCREDI 31 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Ciak
10 15 Contes d'enfants
10 30 Mon pays et le sien
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Le comte Yoster a bien l'honneur
12 00 Les espiègles "riant"
12 30 Bouboù
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinéma
16 00 Bobino
16 30 Picotine
17 00 Cent filles à marier
18 00 Docteur Simon Locke
18 30 Actualités 24
19 00 La soirée du hockey
21 30 Sprint
22 00 Au point
22 30 Téléjournal
22 50 Nouvelles du sport et météo
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinéma

JEUDI 1er NOVEMBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Minute Moumoute!
10 15 Fablio le magicien
10 30 Vers l'an 2000
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Histoires sans paroles
12 00 Lance Lot, agent secret
12 30 Bouboù
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinéma
16 00 Bobino
16 30 Grujot et Delicat
17 00 Saito Mortaro
18 00 Les chevaux du soleil
18 30 Actualités 24
19 30 Les grands films
21 30 Le travail à la chaîne
22 00 Consommateurs avertis
22 30 Téléjournal
22 50 Nouvelles du sport et météo
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Les Espions

VENDREDI 2 NOVEMBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Au jardin de P[illegible]
10 15 [illegible] et ses amis
10 30 Les animaux chez eux
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 La grande aventure
12 00 [illegible]
12 30 Bouboù
13 30 Téléjournal
13 35 [illegible]
14 30 [illegible]
16 00 Bobino
16 30 [illegible] Gobelet
17 00 Barney
18 00 [illegible]
18 30 Actualités 24
19 30 Marcus Welby, M.D.
20 30 [illegible]
21 30 Tournesol
22 00 [illegible]
22 30 Téléjournal
22 50 Nouvelles du sport et météo
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinéma

AU JOUR LE JOUR

Un aperçu de quelques émissions à l'antenne de CBWFT

ACTUALITES 24 émission d'actualités, du lundi au vendredi, 18h30.

29 OCTOBRE au 2 NOVEMBRE

Les élections municipales partielles dans le comté de taché – un profil des candidats. La saison de la chasse au Manitoba

Animateur: GEORGES PAQUIN et DANIEL POULIN

Réalisation: ANDRÉ PARADIS
MERCREDI 31 OCTOBRE, 22h

AU POINT émission hebdomadaire d'affaires publiques.

L'équipe d'Au Point: Kristina Von Hlatky, Marcel Collet, Robert Painchaud, Georges Paquin

Réalisation: RAYMOND GAUTHIER



JEUDI 25 OCTOBRE

11.05 RADIO-SONDE – Invité: Maurice Gauthier, le sujet: les Coopératives d'habitation et de logement.

12 02 PRÉSENT À L'ÉCOUTE – André Payette reçoit Robert Bourassa, chef du parti libéral

19 00 LE HOCKEY – Les Canadiens de Montréal rencontrent les Flyers à Philadelphie. Description: Richard Garneau; Analyste: Gilles Tremblay; en studio, Lionel Duval

ANNULÉ: À CAPPELLA

22 30 LE MONDE CE SOIR – COMMENTAIRES et AU RYTHME DU MONDE

23 30 JAZZ ET BLUES – Des interprétations de Lester Young, Sonny Rollins, Joe Farrell, Sam Rivers.

24 55 PENSÉE DE LA NUIT – "Nous ne pouvons plus manger notre gateau en paix pendant que le reste du monde meurt de faim" (Henry Miller)

VENDREDI 26 OCTOBRE

11 05 RADIO-SONDE, Sujet libre
12 02 PRÉSENT À L'ÉCOUTE – Le sujet: le bilan de la campagne électorale

21 30 ENTRETIENS – "Portrait de Gabriel Fauré" invité: Gaston Poulet, chef d'orchestre et violoniste

23 30 JAZZ ET BLUES – Interprétations d'Eddie South, John Lee Hooker, Louis Armstrong, Freddie Hubbard, Leadbelly et Lil Green.
24 55 PENSÉE DE LA NUIT – "Nous avons peur de tout même de ce qui est bon" (Henry Miller).

SAMEDI 27 OCTOBRE

18 03 ÉMISSION SPÉCIALE SUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AU QUÉBEC

19 00 RADIO-JOURNAL

19 03 TOUR DE CHANT – De Félix Leclerc, tour de chant enregistré dans la salle de bal du Holiday Inn à l'occasion de l'ouverture du congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française à Toronto, le 4 octobre

20 00 RADIO-JOURNAL

20 30 LES GRANDS CONCERTS

DIMANCHE 28 OCTOBRE

7 10 LE MATIN DE LA FÊTE – Le Père Legault s'entretient avec ses invités et les auditeurs.

8 05 LE MATIN DE LA FÊTE – Seconde partie – La Messe sur le Monde

12.15 DIALOGUE – L'événement religieux de la semaine, analysé par Julien Harvey, théologien, en compagnie d'un expert de la question, avec la participation des auditeurs. Animateur Jean Deschamps.

18 15 GENS DE MON PAYS – De Winnipeg, le Père Maurice Corneault, Trappiste, curé de Saint-Lazare, parle de sa vie. Animation et réalisation: Simon Bosvin

LUNDI 29 OCTOBRE

18 00 LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS – Résultats du scrutin des élections dans la province de Québec. Entrevues, analyses, reportages. Reporters: Jean-Robert Nadeau (Robert Bourassa), Rosaire Pelletier (Yvon Dupuis), Camil Chouinard (René Lévesque) et Claude Sauvé (Gabriel Loubier). Jacques L'Archevêque, Jacques Lafrenière, Guy Angers, Richard Sanche et Pierre Maisonneuve. Table ronde réunissant divers spécialistes, animée par Réal Barnabé.
Annonceurs: Gabi Drouin et Yvon Leblanc. Animateur: Gérald Lachance

MARDI 30 OCTOBRE

21 30 LES GRANDES RELIGIONS – La 1e émission sur le judaïsme: L'expérience mystique des cabalistes. Invité: Léon Askenazi, directeur de l'école rabbinique située dans le quartier juif de la vieille ville
Présentation: Bertrand Gagnon

23 10 LECTURE DE CHEVET – Les parents perdus de Magda Szabo (2e)
Lecteur: Yvon Dufour

23 30 JAZZ ET BLUES – Des interprétations de Joe Farrell, Carlos Santana, John Coltrane

MERCREDI 31 OCTOBRE

21 30 CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI – "La prospective" (6e) Invité: André Clément de Coufflet, directeur du laboratoire de prospective appliquée de l'Association internationale des futuribles.
Interviewer: [illegible] de Launay

23 30 JAZZ ET BLUES – Des interprétations de Gary Burton, Lester Young et Freddie Hubbard.

L'Office National du Film décroche douze prix.

L'Office national du film du Canada a remporté douze des trente-quatre prix décernés par le 25e Palmarès du film canadien.

"The Sloane Affair", dramatique pour la télévision montrant des enquêteurs à l'oeuvre dans une histoire de fraude fiscale, a remporté à lui seul quatre prix. Ces prix ont été décernés à Doug Jackson, pour la réalisation; Alvin Goldman et Doug Jackson, pour le scénario et Denis Boucher, pour la direction artistique.

"Des armes et les hommes", dramatique pour la télévision traitant des instincts agressifs de l'homme et de son attirance pour les armes à feu, a remporté deux prix: celui du meilleur scénario documentaire décerné à André Melançon et celui de la meilleure interprétation masculine attribué à Marcel Sabourin.

L'acteur Jacques Godin, interprète du rôle principal dans le film "O.K. ... Laliberté", a pour sa part remporté le prix de la meilleure interprétation masculine dans la catégorie des longs métrages. Cette réalisation de Marcel Carrière, fort bien accueillie lors du dernier Festival de Cannes, sera présentée au cinéma Saint-Denis, à Montréal, et dans sept autres salles du Québec à compter du vendredi 2 novembre. Le film raconte l'histoire d'un homme de 40 ans décidé à vivre sa vie.

Dans la catégorie des longs metrages non dramatiques, le prix a été décerné à Bill Reid pour "Coming Home", un film qui jette un regard percutant sur un problème bien contemporain: la désintegration de la famille.

Les autres films de l'ONF ayant été primés sont: "Station 10", pour le son enregistré par Richard Besse et Jacques Chevigny; "Le Vent", pour le mixage réalisé par Michel Descombes, "The Family That Dwelt Apart", prix du meilleur film d'animation, réalisé par Yvon Mallette; "Goodbye Sousa", meilleur court métrage pour distribution en salles, réalisé par Tony Ianzelo, ainsi que "Grierson", réalisé par Roger Blais, dans la catégorie du meilleur documentaire.

La remise des prix de ce 25e Palmarès du film canadien s'est déroulé au cinéma Saint-Denis en présence du jury international composé, cette année, de l'écrivain Roch Carrier, des metteurs en scène Roger Corman, Ivan Passer et Alain Jessua, ainsi que du critique Les Wedman.

suite de la page 1

leurs, M. Rochon assura tout le monde que tout allait bien au Centre culturel. Les fonctionnaires provinciaux et le Bureau du CCFM se rencontreraient incessamment pour finaliser les remises de fonds. En terminant, M. Rochon assura l'assemblée que le CCFM est entièrement au service des comités. Pendant l'exposé de M. Rochon, quelques representants voulurent discuter la question du nouveau centre. Rapidement les responsables de la journée mirent fin à la discussion. Fait assez étrange puisqu'au début de la réunion on signalait que la journée est "votre" journée, que le Centre sera ce que "vous" voudrez, etc.

Pour une raison inexpliquée, l'Office Nationale du Film, presenta un exposé sur ses services de diffusion. Aussi, un invité de l'Est expliqua ce qu'est la Société Nouvelle, nouveau projet d'animation sociale et humaine par le film.

Suite à une pause-dîner, on remit à tous un dossier-informations. Une véritable mine d'or, en particulier un petit cahier donnant des renseignements sur tout ce qu'il y a d'organismes francophones au Manitoba et tout ce qu'il y a d'organismes de service. Ce petit livret, préparé soigneusement par le Secrétariat du Centre culturel est un outil précieux tant pour obtenir des renseignements que pour diffuser de l'information sur ses activites. On commenta, discuta, examina le document en question. Ensuite, les délégués choisirent avec M. Forcier les artistes du C.I.D.C. qui viendraient dans leur localité. On y alla alors, en terminant de discussions et de promesses qu'on se contacterait de nouveau (pis à bétôt comme dirait Vigneault).

Que penser de la journée? Pour répondre il faut d'abord se situer dans le contexte actuel. Le centre Culturel de Saint-Boniface travaille depuis un an à créer une infrastructure culturelle i.e. à créer un réseau de comités dans les centres ruraux. Le but ultime étant d'impliquer autant de gens que possible dans la chose culturelle afin d'éliminer la passivité et briser l'attitude selon laquelle on reçoit tout de Saint-Boniface comme on reçoit du Père Noel. Dans cette optique le Centre culturel a négocié avec la SFM pour obtenir des fonds afin de financer un projet d'animation dont les buts sont: 1) de mettre sur pied autant de comités que les francophones désirent; 2) d'assister ces comités dans leur programmation; 3) de créer un réseau fort.

Puisque les choses sont à leur début, la réunion du dimanche 21 octobre fut un véritable succès. C'était une première réunion. On remarquait d'ailleurs qu'il y avait deux groupes dans la salle; les professionnels du métier culturel (responsables des Centres culturels, d'organismes culturels, etc.) et les débutants, représentants des régions et des villages. Pas étonnant que tout a été en général très cordial. Dans quelques années, au fur et à mesure que les centres ruraux formeront eux aussi du personnel avec de l'expérience, qu'ils deviendront plus exigents, que leurs opinions concernant les programmes d'animation se préciseront, il est sûr et certain qu'on parlera plus fort...

Mais à vrai dire, la réunion du 21 octobre fut un succès, et de l'avis même des representants il faut que l'expérience se répète. Mais il faut aussi que suite à cette réunion les comités travaillent avec acharnement afin d'établir leurs saisons et à faire participer tous les élements de leur milieu. Il faudra en plus qu'ils deviennent exigeants, qu'ils soient plus critiques. (positivement parlant). Car, et c'est à s'y attendre, les organisateurs du CCSB et des groupes culturels, malgré leur bonne volonté intuitionnent qu'ils ont toutes les réponses. Leur attitude est parfois paternaliste, blessante et donc dangereuse. On en a eu des exemples, dimanche dernier, lorsque quelques représentants ont voulu suggerer des changements à l'organisation du CCSB et CCFM à Winnipeg. Les organisateurs de la journée, comme on l'a signalé plus haut, les ont silencé vitement. Selon un membre du bureau d'administration du CCFM, après tout, on veut de l'action et non de la philosophie; ce qu voulait dire au fond: la seul philosophie valable c'est l Nôtre! — et qui peut dire que la philosophie n'est pas une forme de l'Action?

Une autre lacune de cette rencontre fut l'absence des agents gouvernementaux. (Ils étaient invités) L'absence du provincial est d'autant plus étonnante que ce gouvernement préconise une politique de décentralisation visant à enrayer par tous les moyens possibles le dépeuplement rural. Rendre la vie rurale culturellement plus intéressante, n'est-ce pas être conséquent avec les principes qui inspirent certains passages des Guidelines to the Seventies?

Roger Auger



JACQUES POCHON est tout nouvellement arrivé à CKSB pour se joindre au rang des reporters.

Né à Montréal en 1950, sous le signe du bélier, il y a fait toutes ses études et a obtenu un certificat d'études des collégiales puis un baccalauréat ès-lettres de l'Université du Québec.

Il a travaillé à l'animation socio-culturelle pour Loisirs-Quebec et a fait partie de troupes de théâtre qui se sont produites dans la region de Montréal. Il était "Ephrem" dans "On n'est pas sorti du bois" de Dominique de Pasqual. Il a joué dans des créations québécoises telle une adaptation du thème de "La mort" dans l'oeuvre de Ionesco et dans San Marcos ou ailleurs" de Du Biberman. Dans le "Malade Imaginaire" de Molière, il interprétait le rôle d'Argan et celui de "Paul" dans Zoo-story d'Albée.

Jacques Rochon a aussi donné des cours d'animation théâtrale à la ville de Montréal et dans des institutions privées.

Les voyages lui plaisent et après avoir fait le tour du Canada et des Etats-Unis, il a visité l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et la France où il a également accompli un stage d'études sur le théâtre à Paris.

Nécrologie

M Paul LAVILLE

A l'hôpital de St-Vital, le 18 octobre 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Paul Laville, époux de Dulia Bellemare, demeurant au 32, av. Taché, Saint-Boniface. Il laisse dans le deuil outre son épouse, un fils, Paul, de Regina, et 3 filles, Juliette de New York, Georgette de Regina, et Cécile de Ste Anne. Il fut précédé dans la tombe par deux fils, Georges et Germain, ainsi que sa 1ère femme Julia Bridveaux.

Les funérailles eurent lieu le samedi 20 octobre à 2 heures de l'après-midi en la cathédrale de Saint-Boniface. L'abbé Desjardins officiait assisté de l'abbé Thibault aumônier à l'hôpital de St-Vital et du Père M. Dionne, curé de Ste-Anne. Les porteurs étaient quatre petits-fils: Paul-Guy Lavack, Paul Laville, Guy George, Marcel Collet, et deux neveux Adrien Bellemare et Emile Sabourin. Les chantres étaient M. Aurèle Desaulniers et le Père Martial Caron. L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

Les familles Laville et Bellemare desirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil, soit par offrandes de messes, de fleurs ou par leur présence aux funérailles. Un merci tout spécial au Père M. Dionne et à l'abbé Thibault qui ont bien voulu accepter de concélébrer à la messe des funérailles, aussi à Sr Amond de l'hôpital Saint-Boniface et Sr Clermont de l'hôpital St-Vital, pour leur dévouement, ainsi qu'au Père Martial Caron et M. Aurèle Desaulniers pour leurs beaux chants à cette occasion.

M Maurice-Emile GYDE

A l'hôpital de St-Vital, le dimanche 7 octobre, est décédé, à l'âge de 82 ans et 6 mois, M. Maurice-Emile Gydé domicilié au 292, boul. Dollard.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme, Denise; un fils, le docteur Maurice-Charles; cinq petits-enfants et une arrière petite-fille.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale de St-Boniface le 10 octobre. Les porteurs étaient MM. Georges Fontaine, Claude Perisse et Jean Sas représentant la Branche des Réservistes Français, M. Henri Orieux pour l'Union Nationale Française, et MM. Joseph Benoit et Claude Létienne. L'inhumation se fit au cimetière Glen Lawn Memorial Gardens.

REMERCIEMENTS

Mme Denise Gydé, le docteur Maurice-Charles et la famille desirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui les frappe, soit par les offrandes de messes, de fleurs, de dons aux oeuvres de charite et par leur présence aux funérailles.

REMERCIEMENTS

M. Clovis Vermette et sa famille desirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur bien-aimée épouse et mère, Mme Thérèse Vermette. Des remerciements spéciaux à M. l'abbé Lionel Bouvier pour son attention, ses prieres et ses services; aux docteurs et garde-malades de l'Hôpital St-Pierre et de la Résidence Otterburne, ainsi qu'au choeur de chant de St-Pierre. Nous tenons aussi à remercier les parents et amis pour les offrandes de messes et de fleurs, et pour leur présence aux funérailles.

REMERCIEMENTS

Mme A. Turenne et famille desirent remercier tous les gens de Falher, Alberta, et des alentours, les Oblats ainsi que les parents et amis de St-Boniface qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, envois de cartes ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur fils et frère, le R.P. Alphonse Turenne, O.M.I.



Mais l'Ecriture a tout renfermé sous le péché. (Psaume 14, 1-3), afin que ce qui avait été promis fut donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient (Epitre de Paul aux Galates, ch 3, v. 22)

10e Anniversaire de la L.F.C.

Mlle Hélène Blais de Transcona fut nommee "Femme de l'annee" par la Ligue des Femmes Catholiques lors du 10e Congres-anniversaire tenu à St-Boniface le 29 septembre dernier

Le dixième Congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu en la paroisse Cathédrale de St-Boniface le samedi 29 septembre, sous la présidence de Mme Augustine Abraham, présidente diocésaine sortant de charge. Environ 11[illegible] personnes venues de 17 paroisses du diocèse se réunissaient pour celébrer le 10e anniversaire de la L.F.C.

L'ouverture se fit par le chant-thème, "Il est une espérance", chant qui fut choisi en accord avec le thème adopte pour la nouvelle année, [illegible]. Voici l'explication du thème telle qu'interprétée par Mme Marie Gautron: Devant un monde bouleversé par les guerres, les cataclysmes et la violence sous toutes ses formes nous sommes parfois portés à nous décourager, à nous laisser aller au pessimisme. Pourtant chaque chretien a le devoir d'être un rayon de lumiere dans son milieu. En tant que membres de la Ligue nous devons nous efforcer pour être une influence positive qui rayonne l'espoir et la confiance en l'avenir.

Durant la partie ateliers, c'est ce thème qui fut mis à l'étude sous forme de questionnaire. Chaque congressiste participa d'une façon active en réfléchissant, discutant et essayant de découvrir ce que cela veut dire d'être temoin, comme femme dans le monde et dans l'Eglise; témoins de lumière, d'où vient cette lumière, comment la discerner et quel usage en faire; témoins de l'esperance, c'est quoi?

Les membres se rendirent ensuite à la Cathédrale en chantant "Il est une espérance" pour prendre part a la messe concélébrée par neuf aumôniers de la Ligue.

Ce fut en ce 10e anniversaire, une occasion spéciale pour reconnaître le grand rôle joué par chacune des quatre presidentes diocésaines fondatrices de la L.F.C.: Mlle Hélène Blais, Mmes Yvonne Jutras, Solange Normandeau, Jeanne Dumaine, ainsi que le premier aumônier diocésain M. l'abbé Bernard Belanger. En marque d'appréciation, on leur présenta des fleurs.

Pour la premiere fois, la Ligue se choisit une "Femme de l'Annee". Mlle Hélène Blais de Transcona, qui a toujours été tres active dans le mouvement depuis ses tout débuts, eut l'honneur de recevoir le titre. Un plateau en argent avec ses nom et titre engravés lui fut presenté. Félicitations

Au cours de l'apres-midi, l'aumônier diocésain, M. l'abbé Couture et Mgr Hacault, évêque coadjuteur parlèrent de la prière. En faisant allusion à une des résolutions présentées, Monseigneur laissa entendre que la prière est une obligation fondamentale pour tous, en tant que personne, groupes, familles, communautes paroissiales, toujours, la dimension de la priere est essentielle. C'est là un champ d'action que Dieu nous a reservé que personne ne peut nous enlever. Il fit aussi ressortir le fait qu'il y a aujourd'hui, surtout parmi les jeunes, un renouveau d'interêt à la priere. Mgr remercia la Ligue spécialement pour tout ce qu'elle fait pour les Missions du Bresil. Il termina en offrant ses souhaits de succès, de lumiere et d'espérance.

M. l'abbé Couture proposa deux points sur lesquels les membres pourront travailler au cours de l'annee: Premièrement, que chaque membre de la Ligue évangélise une personne, l'amméne à Jésus-Christ. Ceci ne se fera pas sans sa propre conversion. Deuxièmement, se remettre en lien avec Dieu lui-même. On ne peut évangéliser sans se réconcilier avec Dieu. Il invita les membres à rester ouverts à ce que le Seigneur peut leur demander d'être, comme le thème le dit des temoins de lumière et d'esperance.

Il fut resolu lors du congres, que les membres demandent aux gouvernements fédéral et provincial dans son département de santé et de bien-être social, de dépenser une partie des revenus des boissons alcooliques à entreprendre l'education de notre population, tout comme on le fait pour la cigarette d'ailleurs et surtout l'education de nos etudiants à partir de la quatrième et cinquieme annee vis-à-vis les degats moraux, physiques et humains et les consequences parfois tragiques des abus de boissons alcooliques.

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 49

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes reponses sera une entree pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrees, plus vos chances de gagner sont grandes.

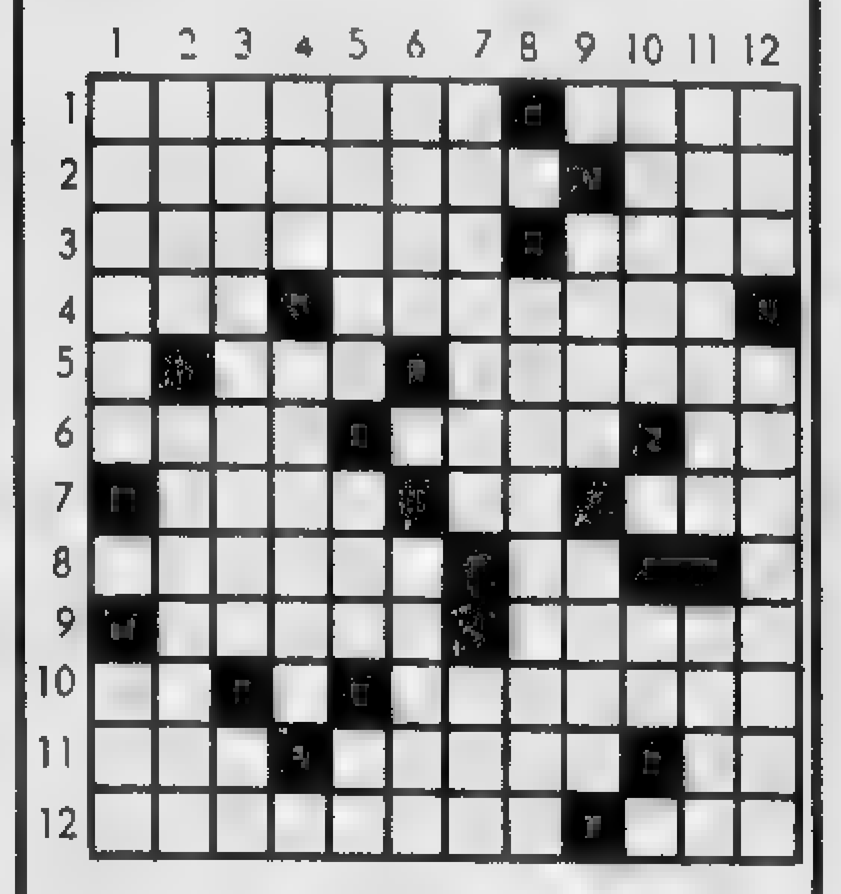
C'est facile. On remplit les mots-croises et on les fait parvenir a 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste a "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Apres le depouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....



HORIZONTALEMENT

[illegible]

VERTICALEMENT

[illegible]

Test des "blue jeans"

Une tranche importante de la population contemporaine, allant du Tom Pouce au hippy d'un âge certain, a élevé les blue jeans à la hauteur d'un uniforme. L'Association des consommateurs du Canada a récemment fait procéder à un testage de pantalons de garçons des tailles 8 à 14 et, que ce soit sur le plan de la durabilité ou de l'aspect général, ce sont le GWG Easy G's et le Wrangler Schooners qui se sont classés en tête. Une seule marque s'est révélée inacceptable; le Knickerbocker Tex Sun Riders. Les résultats des épreuves ont démontré que ni le prix ni le poids du tissu n'étaient des indicateurs certains de la qualité. Les pantalons des deux marques classées en tête, GWG Easy G's et Wrangler Schooners, n'étaient ni les plus lourds ni les plus chers.

Sur le plan de l'aspect général, le classement des pantalons a été fait en fonction de leur état après avoir été portés pendant 18 jours, du nombre de defectuosités initiales et du nombre de réparations qu'il a fallu faire. Après la période d'essai de 18 jours, l'ACC a fait des tests de durabilité qui mesuraient la force du tissu. L'importance du rétrécissement a également constitué l'un des éléments du classement.

Toujours sur le plan de l'appréciation générale, les blue jeans classés "Bon" ont ete le Levi Bell Bottoms et le Tee Kays (treillis de 13 on 3/4), tandis que le Golden Horse (style 2C126), le Lee Riders et le Zeller Crest His & Hers ne se classaient que "Passable". Les épreuves ont porté sur dix échantillons de chaque marque, six portés par les garçons a la longueur de journée (classes et jeux) et quatre servant de témoins au laboratoire. Chaque garçon a porté deux marques différentes au cours de la période d'étude.

Après le premier lavage, trois échantillons de chaque marque ont fait l'objet de mesures de premier rétrécissement. Ces mesures ont été répétées après sept lavages des mêmes pantalons pour mesurer le rétrécissement transversal et longitudinal progressif. Lorsque l'on teste normalement les textiles, la mesure du rétrécissement s'opère après le cinquième lavage mais les blue jeans continuent à rétrécir bien après les autres tissus. Etant donné l'engouement actuel pour les blue jeans déteints, la décoloration n'a pas été prise en compte dans l'appréciation.

DANIEL POULIN



A chaque année, la saison automnale ramene sur le tapis un debat qui ne se tranche pas facilement concernant la presentation d'evenements sportifs à la télévision. Trois sports professionnels differents sont alors à l'honneur: le baseball, qui complete son calendrier régulier et nous plonge ensuite dans la fievre de la série mondiale; le foot-ball professionnel canadien, qui connait ses meilleurs moments à la même periode; le hockey enfin, dont c'est le debut de saison en octobre.

Chacun de ces sports pris séparément possède une clientèle suffisamment nombreuse pour justifier sa présence au petit écran, cela ne fait aucun doute. Là où le probleme se pose semble-t-il, c'est quand on doit modifier l'horaire en soirée pour faire place a l'un de ces sports, peu importe lequel. Ainsi, a-t-on le droit de priver certains telespectateurs de leurs emissions regulieres sous pretexte de vouloir en satisfaire d'autres avec des émissions sportives? A cela, l'on peut repondre aussi bien par un oui que par un non, avec sans doute une argumentation bien solide.

Il serait intéressant de voir, lors d'une confrontation bien organisee entre les adeptes des emissions sportives d'une part et ceux qui s'y opposent d'autre part, quelle sorte de raisonnement l'on presenterait pour defendre son point de vue. Cela constituerait certainement un match palpitant dont le resultat aurait de fortes chances d'être nul.

En somme, ce qu'il faut remettre en question, c'est la raison d'etre de la television. C'est aussi toute la programmation mise de avant par la societe Radio-Canada qu'il faut évaluer. Quelles sont les priorites? Doit-on tenter de satisfaire quelques individus seulement, dont les revendications decoulent du bon sens, ou faut-il plaire à la masse qui reclame elle aussi des emissions repondant a ses aspirations?

Ne l'oublions pas en même temps que l'on se plaint en certains milieux du trop grand nombre d'heures consacrées au sport à la telé, il s'en trouve pour dire que ce n'est pas encore assez. Qui a raison?

Dans cette société de plus en plus spécialisee qui nous entoure, il faudra en arriver un jour à rejoindre tous les publics simultanement. La télévision n'echappe pas a la loi de l'evolution. Il lui faudra se transformer, s'adapter, et ce tres bientôt. Il n'est pas loin le temps où chacun pourra choisir ce qu'il lui tente de regarder a la tele, de programmer en quelque sorte sa journee audio-visuelle.

Techniquement, c'est possible. Il y a sur chaque appareil une quantite inouie de canaux non-utilises (UHF) et l'on commence seulement à s'en servir dans certaines grandes villes. Un jour viendra ou chacun de ces canaux aura son utilite et sa specialite. Les amateurs de sport pourront alors capter le leur, pendant qu'au meme moment, les mordus de cinema auront le loisir d'en faire autant. Au lieu d'avoir un choix d'emissions impose, l'individu composera lui-même son horaire. Evidemment, cela represente toute une education, et elle est en train de se faire présentement. La generation qui monte, celle qui est nee avec la tele, va davantage être en mesure d'utiliser cette realite quotidienne de façon beaucoup plus rationnelle. Deja, de façon experimentale aux Etats-Unis, l'on a reussi à faire de l'enseignement programme a la télévision. Les resultats obtenus sont étonnants et il y a lieu d'espérer que d'ici quelques decades, l'on pourra appliquer ces methodes dans le grand public, même si, bien sûr, tout cela va couter cher.

Le Petit Coin

Bonjour les amis!

Si tu vas courir l'Halloween, n'oublie pas ta banque UNICEF. Ainsi, tu feras beaucoup d'heureux!

Bicolo

UN MOT de 9 lettres

assez
balai
bâton-fort
chandelle
chat
citrouille
costume
chaudron
corne
cci
club
déguiser
étoc
gel
idée
iris
joie
joli
laid
loin
lune
mascarade
masque
maquiller
monstre
minuit
nez
noyau
nu t
noir
orange
pomme
porte-en-porte
préparat f
rouge
sorcière
surprise
sac
suçon
soeur
sonner
squelette
soir
sole
tard
tête
tire
vent

MOT MYSTÈRE

F	R	E	S		U	G	E	D	C	E	S	O	!	R
I	T	I	U	N	I	M	H	H	R	U	E	O	S	P
T	N	E	Y	E	J	T	A	I	R	N	P	E	A	O
A	S	N	L	T	E	N	T	P	S	O	N	N	E	R
R	O	R	S	T	D	D	R	L	M	C	I	U	E	T
A	R	O	E	E	D	I	A	M	C	U	O	L	E	E
P	C	C	L	L	S	R	E	R	H	S	L	T	R	E
E	I	L	O	E	E	C	G	E	A	I	O	N	T	N
R	E	E	G	U	O	R	N	I	U	C	O	W	S	P
P	R	I	Q	Q	A	Z	A	O	D	I	S	T	N	O
I	E	S	O	S	E	Y	R	J	R	U	I	A	O	R
T	A	R	D	S	D	T	O	I	O	U	C	E	M	T
M	S	L	S	I	I	L	S	N	N	E	Z	H	G	E
E	A	A	A	C	I	R	E	L	L	I	U	Q	A	M
N	C	L	U	B	A	T	O	N	F	O	R	T	I	T

COURRIER

Cher Bicolo,

J'aime bien "Le petit Coin". J'aime prendre part au concours. Je suis bien contente que tu aies mis ces jeux interessants sur "La Liberté"

Jocelyne Ross
Box 117
Lorette, Man.

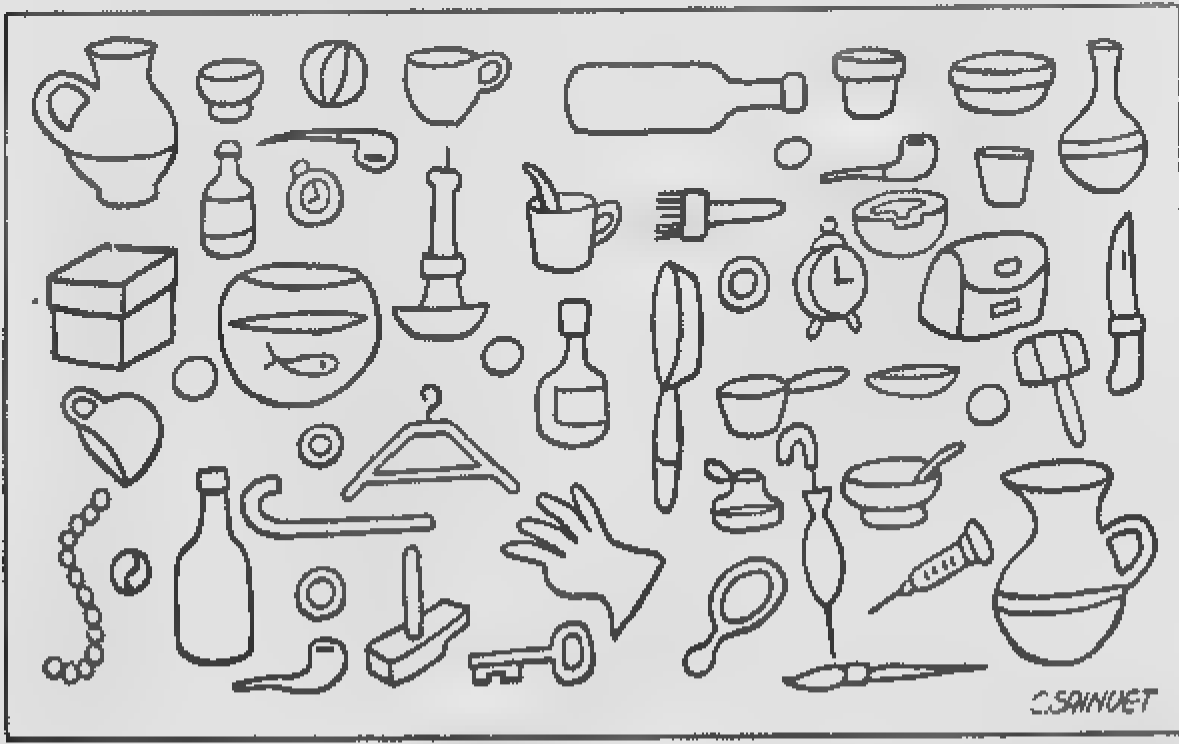
Allo, mon cher Bicolo,

As-tu passé de bonnes vacances cet éte? Je suis contente de ton retour. Aujourd'hui, je suis malade et j'aime bien tes jeux car ils m'amusent

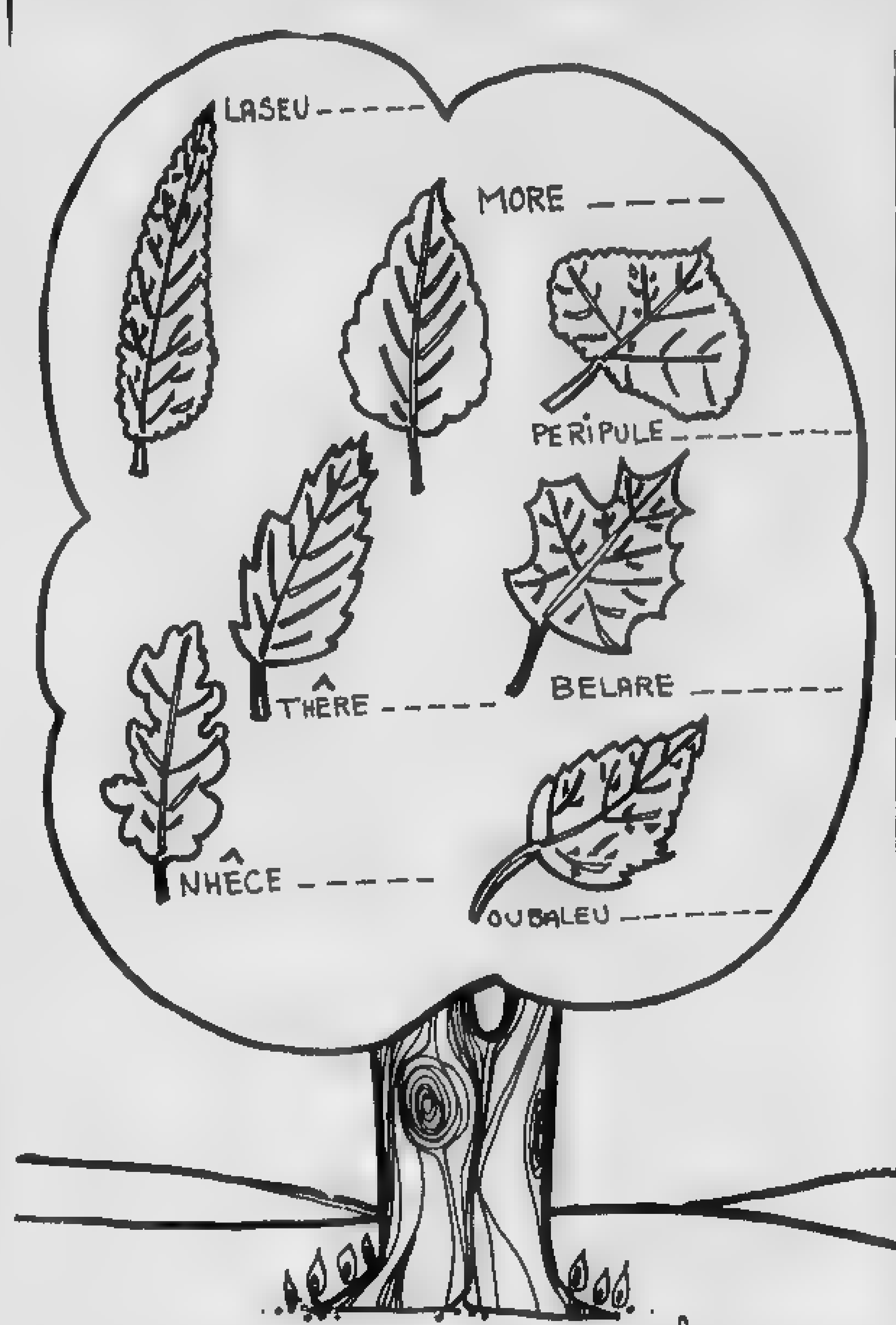
Julie Lalonde











Voici un arbre tout à fait original! Les sept feuilles viennent de sept arbres différents. Replace les lettres correctement pour retrouver chaque arbre.

Colore Madame Citrouille sortant de sa maison basse et rebondie!



RÉPONSE: MOT MYSTÈRE HALLOWEEN

1354 Ginette Fournier, La Broquerie, Man.
1355 Rolande Carrière, St Boniface, Man.
1356 Carmen Boily, Winnipeg, Man.
1357 Denis Boily, Winnipeg, Man.
1358 Donald Boily, Winnipeg, Man.
1359 – Carole Saquet, Laurier, Man.
1360 – Rene Lanthier, St-Boniface, Man.
1361 – Marc d'Ambroise, Hearst, Ont.
1362 – Jean-Louis Mireault, La Broquerie, Man.
1363 Carole Dumesnil, St-Norbert, Man.
1364 Rene Bouche, St-Norbert, Man.
1365 – Elaine St-Hilaire, Aubigny, Man.
1366 Bruno Labossière, St-Leon, Man.
1367 Julie Labossière, St Léon, Man.
1368 – Maxime Morin, St Malo, Man.
1369 Monique Jamault, Rathwell, Man.
1370 – Roland Blouin, St-Lazare, Man.

CARTE DE MEMBRE — GAGNANTE

No 1275 — Mona Touchette
Saint-Malo, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

– Allez ouste! Suivez-moi au poste!
– Montez derrière! Je vais vous y conduire.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon
Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom ____________________
Adresse ____________________
____
Code postal ____________________
Ville ____________________
Age ______ Grade ______

Les Cavaliers de Mai

Un roman de Saint-Ange

8e episode

Fabien et lui ne s'adressèrent pas un mot. Il sauta dans le chriscraft, que David desamarra. Le moteur fremit. Tout l'être de Jean Correns frémissait aussi de déception.

"Si Bertini n'avait pas été là, je me serais certainement attardé."

Il levait un bras pour un dernier "au revoir" au groupe de la petite jetée. Le chriscraft virait. Le groupe se rapetissait, hérissé de bras, pavoisé de mouchoirs.

Une mélancolie sans nom naissait au coeur de Jean. Sa maison allait lui paraître vide, sans âme, son travail fastidieux.

Un vers, dont il s'était moqué jadis, l'obsédait, revenait, comme pour se revancher, à sa mémoire, à ses lèvres:

"Un seul être vous manque et tout est dépeuplé."

Il [illegible] avec une conviction amère, "Tout est dépeuplé, dépeuplé!"

Il savait qu'il lui serait impossible d'affronter les questions d'Anaïs et de Pascalon et impossible de travailler. Alors, au lieu de regagner l'île, il cingla vers le large.

Une seule consolation [illegible] sa tristesse: sa promesse de ramener le "vaurien" aux Néréides.

"Demain, je remorquerai le bateau. Le gosse en est fou. Il serait cruel de l'en priver plus longtemps et Bertini ne sera [illegible], j'espère!"

— Eh bien! nous n'allons pas rester ici [illegible] à contempler M. Correns se [illegible] dans les lointains!

Bertini donnait un avis que ne partageait personne et surtout pas Janine. Le déchirement de ce départ la rendait muette.

— Quel homme simple, droit et, ce qui devient rare, vraiment viril, dit Mariana.

Et David:

— Il me plaît, je l'adopte. Pourvu que la réciproque soit vraie!

Janine s'aperçut qu'elle demeurait drapée dans le vêtement prêtée par Anaïs.

— Oh! je n'ai pas rendu la cape.

— Si tu veux, je file à Cannes, je prends la vedette et je la lui rapporte cet après-midi.

— Non, ce serait exagéré. Il reviendra pour ton bateau, nous la lui rendrons alors.

— Je ne le vois déjà plus, reprit Mariana.

— Moi, je le suivrai jusqu'à destination.

Bertini comprit qu'il ne lui servirait guère de manifester impatience et contrariété et que, loin de dénigrer son camarade, il était dans l'obligation de chanter à l'unisson les louanges du héros du jour.

Il soupira.

— Mariana, vous l'avez défini en trois mots: simple, droit, vraiment viril!

Janine lui lança un regard oblique, puis, en clignant, se reprit à observer le large.

La palme du sillage s'étalait sur les flots et le chriscraft n'était plus, là-bas, qu'un point incandescent, aspiré par l'horizon.

CHAPITRE III

Fabien marchait à la proue de la vedette qui joignait Cannes à Sainte-Marguerite.

David, le matin lorsqu'il avait proposé à Janine de rendre la cape à son propriétaire, lui avait mis en tête de risquer l'expédition. Il ne s'était pas chargé pourtant de restituer le vêtement.

Il s'agissait d'une tentative secrète [illegible], et qu'il [illegible], sinon désespérée.

Très vite il avait deviné qu'il ne devait pas s'imposer aux "Néréides". Après un premier [illegible] succinct de la [illegible], il avait quitté les Varèges. Il s'était contenté de dire à Janine.

— Maintenant que je vous ai vue et embrassée, je puis m'en retourner tranquille vers mes Américains. Je dois les convaincre que l'affaire que je leur propose est [illegible].

— [illegible]

Janine, délivrée, avait consenti à ajouter: "C'est gentil d'être venu."

Les autres s'étaient bien gardés d'insister pour qu'il restât. Ils avaient hâte d'entendre encore plus de détails sur l'aventure, et David, suspendu au bras de sa soeur, n'avait cessé d'implorer

— Raconte encore, Janine, raconte.

Bertini s'était enfui, la rage au coeur. Cette rage le tenaillait encore.

"Inutile de me dissimuler que Correns dans son rôle de sauveteur, a produit sur Janine une impression qui sera longue à effacer, si elle s'efface jamais. Elle lui doit la vie, ce n'est pas rien.

Sur les deux autres Varèges, l'impression n'a pas été moindre. L'escogriffe, tondu ras, aux yeux de mystique, avare de gestes et de paroles, n'a pas manqué son entrée en scène. Un grand acteur n'aurait pas mieux fignolé son rôle de composition. Moi-même, j'étais saisi.

"Un seul moyen me reste encore pour ma défense. Ce moyen je m'en servirai, mais c'est jouer à pile ou face!

Comment me calmer? [illegible] ne pas être agressif vis-à-vis de Correns Il me faut, au contraire, feindre l'embarras, l'humilité, entrer dans la peau d'un personnage qui ne m'est pas familier. Il le faut.

"Ma seule chance: mon adversaire est du type scrupuleux et loyal. "Simple et droit" comme l'affirmait la bonne Mariana. Peut-être se moque-t-il d'une fille, dont il ignorait encore hier l'existence".

Le bateau, cependant, accostait. Bertini fut le premier à sauter sur la passerelle. Pour un peu, il eût couru sur la jetée.

Le cortège des touristes le suivait de loin. Il entendait leurs voix joyeuses flotter au-dessus du ressac et du grincement des amarres, retenant à quai, sur l'eau intensément verte et bleue, barques de pêche et voiliers.

Du rivage lui venaient les exhalaisons des herbes aromatiques et des pins, issues du roc ou de la terre brûlée de soleil.

A gauche, surplombant la mer, un sentier entre les guinguettes à terrasses grimpait vers les grisailles altières du fort. A droite, un autre se perdait dans la sylve. Ce fut dans l'ombre et la solitude de celui-ci que Bertini s'enfonça.

"Cette maison de Correns s'isole de tout. Je tremble à la pensée que Janine la [illegible] pourrait y être entraînée par un mari taciturne. Elle y crèverait d'ennui, au bout de quelques mois.

"Cela ne sera pas. J'aime Janine, personne ne me l'enlèvera, surtout pas Correns. Si j'épouse Janine, la galerie aura l'exclusivité [illegible] pour les oeuvres de Varèges à couler en bronze. Marché énorme! En Amérique surtout! Et tant de musées, à travers le monde, [illegible] encore des fontes, même récentes.

"Si j'épouse Janine, ce sera à la fois mariage d'amour et mariage de raison. A ne pas rater!"

Il atteignit enfin l'enclos d'arbustes touffus qui délimitait le domaine à travers la pinède et les eucalyptus. Il poussa la barrière et pénétra dans l'allée sinueuse [illegible] de ne pas révéler le mas, caché sous les arbres.

"[illegible] cette bicoque [illegible] l'île [illegible], maintenant je la trouve sinistre! A l'image de celui qui l'habite".

Anaïs avait aperçu le visiteur imprévu. Elle alla au-devant de lui et le reconnut aussitôt.

— Hé ba! en voilà une surprise, monsieur Bertini. Vous n'avez pas changé.

Elle étouffa un rire sous sa vieille main jaune encore potelée.

— Si, si, tout de même, vous avez changé. Dans le temps vous n'auriez pu porter les cheveux en chignon et vous n'aviez pas de moustache.

Il tiqua sous la raillerie.

— Bonjour, Anaïs, est-ce que votre maître est chez lui?

— Non, mon bon monsieur. Il est parti se dégourdir les jambes, autour de l'île. Pour le rencontrer, vous n'avez qu'à retourner vers le fort, vous ne pouvez pas le rater. Quel bon vent vous amène donc?

— J'ai accompagné des amis. Ils sont en train de visiter la prison du Masque de fer. J'ai préféré venir saluer mon vieux camarade que je vais immédiatement rechercher. Au revoir, Anaïs. Bonjour à Pascalon. Il se porte bien, j'espère, Pascalon?

— Comme un charme, monsieur Bertini, comme un charme. Au revoir.

Fabien rebroussa chemin.

Jean remontait de la crique creusée à l'ouest du fort, sous les murailles revêches, implantées dans le roc, investies de végétations folles, avec un saillant, haussant hors de leur portée son échauguette en poivrière.

Il essayait de faire le point.

"Suis-je tombé amoureux? Est-ce cela l'amour? Cette insatisfaction profonde, cette satiété du passé, jugé soudain sans lumière, sans joie, ce manque d'intérêt pour les travaux quotidiens, alors qu'un seul espoir [illegible] sur l'avenir et que tout l'être se tend vers une seule présence, capable de ramener la joie et la lumière?"

[illegible] autre, il se retournait pour essayer de situer, [illegible] le fond du golfe, [illegible] les [illegible] des cyprès.

"Si je m'abandonne [illegible], comment reprendrais-je [illegible] et que je croyais avoir réglée avec tant de rigueur [illegible], terminer la rédaction [illegible] de thèse, mener à bien la petite,

à suivre...

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion – 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi – 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU – VIE – MALADIE





233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

avocats-notaires

MARCOUX, DUREAULT, BÉTOURNAY
Avocats et Notaires
LEA DUVAL, associée
500 Childs Building
211, av. Portage
Tél. : 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
194 1/2, boul. Provencher
Tél. : 233-1426

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone : 256-3047

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

RENALD GUAY
AVOCAT ET NOTAIRE
402-259, avenue Portage
Winnipeg, R3B 2A9
Tél.: 942-6587

coiffeurs

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

Salon Ducharme & Giftware's
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J6
Téléphone : 233-2111

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man
R2H 0V9
Telephone 233-7726

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

divers

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg Tél. 942-4231
Affilié à la Procure Générale

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles.
Prix très raisonnable.
S'adresser en français.
233-7227 247-9676

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. 256-4321

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél. : 775-5807

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
WAYNE NEVILLE
Propriétaire
354, rue Marion, St-Boniface
Tél. : 233-7232
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André – 256-3340

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tetrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv. 7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim. 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus - Réparations
Remorquages

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél. : 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL. : 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

LES PETITES ANNONCES

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage.
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél.: 247-2353

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone: 233-2461
NORWOOD
TELEVISION
CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél.: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

on demande

La Division scolaire
de la Riviere-Seine désire

Un PROFESSEUR BILINGUE au grade 3 pour le 1er décembre. Ecrire et envoyer votre curriculum vitae ainsi que des noms de référence au: Directeur, Ecole Ste-Anne, Ste-Anne, Man.

L'INSTITUT COLLÉGIAL LA BROQUERIE

requiert des PROFESSEURS SUPPLEANTS
aux niveaux 7 à 12.
Ecrivez en mentionnant vos qualifications ainsi que les jours où vous êtes disponible.
Envoyez vos demandes:
LE PRINCIPAL,
Institut Collégial La Broquerie
C.P. 40, La Broquerie, Man, R0A 0W0

GARDIENNE D'ENFANTS

On demande bonne ménagère entre 17 et 40 ans pour garder les enfants et prendre soin de la maison au moins 5 jours par semaine.
Salaire considérable pour personne d'expérience
Ecrire à Boîte 792, La Liberté, C.P. 96
Saint-Boniface
Nous promettons de répondre à chaque lettre.

L'ASSOCIATION DES JEUNES FRANSASKOIS

recherche un adulte francophone libre de voyager, enthousiasmé et dévoué à la francophonie pour être ANIMATEUR A PLEIN TEMPS auprès des JEUNES FRANCOPHONES DU SUD DE LA SASKATCHEWAN.

On demande qu'il

- ait sa propre voiture
- sache animer des groupes et qu'il puisse donner une base théorique ainsi que pratique.
- ait déjà travaillé de quelque façon auprès des jeunes.
- soit au courant des fonctions des divers organismes francophones surtout dans l'ouest et de leurs services.
- ait une connaissance du fonctionnement du Secrétariat d'Etat (Ottawa) et du Ministère de culture et jeunesse (Saskatchewan).

Fonctions générales:

- partager son temps parmi les divers centres du sud pour former des clubs de jeunes dans des régions spécifiques.
- donner des sessions de leadership et des stages de formation.
- travailler avec le représentant de l'AJF dans chaque région pour organiser des activités locales et des projets majeurs.

Durée de l'emploi: du 15 novembre 1973, jusqu'à la même date l'année prochaine.

Salaire: $8,500.00 par année en plus de frais de voyages.

Remettre un résumé comprenant éducation, expérience, savoir dans les domaines spécifiés ainsi que recommandations à: Yvette Boutin, Secrétaire de l'Association des Jeunes Fransaskois, 5 Pells Drive, Regina, Saskatchewan S4S 4S8.

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FLORENT LACHANCE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, cultivateur à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Canada Trust, 232, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, (R3C 0B1) le ou avant le 9 novembre, A.D. 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois d'octobre, A.D. 1973

MONK, GOODWIN & COMPANY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE EDNA DUFAULT, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, Veuve de feu PIERRE DUFAULT, autrefois du même endroit, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 20 novembre, A.D. 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois d'octobre, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY
Procureurs de la succession.

---

personnel

A LA RECHERCHE D'UNE FERME. 30 à 60 acres. Grosse maison solide de 7 - 10 pièces avec foyer. 40 milles au maximum de Winnipeg. Si intéressé, composer: 253-2871 après 6 heures.
30-800-31 C

ON DEMANDE PLACE DE STATIONNEMENT aux environs des rues Cathédrale et Ritchot. Composer: 233-4274.
30-811-31 P

à louer

378, Désautels. Logis de 3 1/2 pièces, ainsi qu'un garage. Composer 247-6530 après 4 heures.
29-795-30 C

Logis de 3 pièces non meublé. Entrée et salle de bain privées. S'adresser au 320, rue La Vérendrye.
30-803-30 C

St-Boniface, rue Deschambault. Logis de 3 pièces non meublé, au 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Cuisinière et réfrigérateur. Place de stationnement. Pour couple tranquille. Libre. Composer: 247-7363.
29-785-JNO

Boul. Provencher. Logis de 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Possession immédiate ou 1er novembre. Composer: 233-7447.
30-801-JNO

Logis moderne de 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Complètement meublé. Idéal pour 1 ou 2 demoiselles. Libre: 1er novembre. Composer: 247-4271.
30-812-30 C

Logis de 2 pièces meublé. S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
30-809-32 C

Boul. Dollard. Maison de 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. $90.00 par mois. Composer: 233-5543 après 5 heures.
30-808-JNO

Appartement meublé. 1 chambre à coucher. Salle de bain privée. Tapis mur à mur. Pour fille tranquille. Composer: 233-3974.
30-806-30 C

Rue Des Meurons. Logis de 2 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur. Tapis mur à mur. Si intéressé, composer 269-4680 entre 5h30 et 7h p.m.
29-797-JNO

Rue Des Meurons. Garçonnière (bachelor suite). Réchaud à 2 éléments et réfrigérateur. Si intéressé, composer 269-4680 entre 5h30 et 7h p.m.
29-798-JNO

St-Boniface, 284, boul. Dollard. Appartement de 1 chambre à coucher, vivoir, salle de bain, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière électriques. Composer: 247-9706.
30-816-30 C

Rue Despins. Appartement de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver et place de stationnement inclus. Libre: 1er décembre. Composer: 233-5156.
30-814-JNO

St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis de 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. $110.00. Garage et buanderie en plus. Composer: 233-5767.
30-810-JNO

Rue St-Jean-Baptiste. Petit logis de 3 pièces. Très propre. Loyer: $80.00 Composer: 943-9194.
27-778-JNO

Logis de 3 pièces au 1er étage. Place de stationnement. Près arrêt d'autobus. Libre le 1er novembre. Composer: 233-3243.
30-807-30 C

à vendre

Robe de mariée, en chiffon avec manches longues et longue traîne. Grandeur: 10. Voile et diadème inclus. Prix modique. Appelez Mme Sicotte: 247-3597 après 6 heures.
20-683 JNO

A Lorette. Bâtisse pour bureaux ou logement. Pour plus de renseignements, s'adresser à: La Caisse Populaire de Lorette, Lorette, Manitoba. Tél.: 878-2791.
14-625 JNO

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3¢ du pied linéaire. "Boxcar decking": 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50¢ et 75¢ chacun. Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur 70¢ chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutre d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest. Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél.: 224-1472 ou 222-6137.
28-785-JNO

agents d'immeubles

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE

191, boulevard Dollard

PARC WINDSOR

Rue Dugas. Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cuisine avec poêle, four et laveuse à vaisselle encastrés. Chambre supplémentaire au sous-sol. Salle de récréation partiellement finie. Garage et auto-port attenants. Terrain de 80 pieds de frontage. Comptant requis: $5,000. Balance à terme.

NORWOOD BRISTOL

Maison de 2 logis. Un de 5 pièces, 2 chambres à coucher avec tapis mur à mur dans chaque pièce sauf la cuisine. Un de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Double garage. $5,000 comptant, balance à terme.

RUE JEANNE D'ARC

Maison moderne de 3 logis. Entrées privées. Logis de 5 pièces, 2 chambres à coucher et salle à manger au 1er. Deux logis de 3 pièces avec ameublement au 2e et au sous-sol. Revenu mensuel: $420.00.

ST VITAL

Bungalow moderne de 4 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, foyer, salle de récréation. 2 chambres à coucher supplémentaires au sous-sol. Garage attenant. Le prix inclus poêle, réfrigérateur, sécheuse et laveuse automatiques. Grand terrain. $10,000 comptant. Balance: terme.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 5¢ le mot. Minimum $1.50 — Chaque insertion supplémentaire: 4¢ le mot. Minimum: $1.00
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre, ou si l'on désire un numéro de boîte.

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

À VENDRE

Village de St-Adolphe. Maison de 2 chambres à coucher. Construction d'un an. 2 chambres à coucher au soubassement. Grand lot boisé de 87' x 197'. Appelez Louis Le Gal.

Avons acheteur pour lots de 5 à 40 acres. Appelez Louis Le Gal: 943-5408 le jour; 1-883-2131 après 6 heures.

ERNST, LIDDLE & WOLFE

PARC WINDSOR — Maison semi-détachée. 5 pièces avec 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. En très, très bonne condition. Plein prix $19,500.

ST-ADOLPHE — Grand lot boisé donnant sur la rivière, 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. Chaque lot a une superficie de 5 acres ou plus. Maintenant, seulement 2 lots de disponibles.

PARC WINDSOR TOUT PRES DE LACERTE — Pour type exécutif. Maison bâtie sur commande au-delà de 2,400 pieds carrés. Grande salle à dîner formelle. Cuisine très moderne avec armoire style "Grand Boléro". 4 grandes chambres à coucher. Salon très spacieux. Tapis mur à mur de très bonne qualité. Beaucoup, beaucoup d'extras. Prix très raisonnable.

STE-ANNE-DES-CHENES — 55 acres de terre ayant bon frontage sur rivière Seine. Très beau site avec beaux arbres. Très bon terrain. Prix vraiment intéressant.

ST-BONIFACE — Près du Collège et Cathédrale. Charmant petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Comptant requis : $900.00 Prix très raisonnable.

PAUL'S

LOUIS WENDEN
774-1018

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

PAUL GAGNON
256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher
247-8861 247-8862

PARC WINDSOR — Près école Lacerte. Charmant bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre à coucher additionnelle au soubassement. En très bon état. Comptant requis: $1,200.

NORWOOD — Beau grand duplex près du Précieux-Sang. Très bonne condition. Location idéale. Très bon revenu mensuel. Comptant requis $3,000.

ST-BONIFACE — Maison de 2 étages, 6 pièces, 2 chambres à coucher. Tout près Cathédrale. Comptant requis: $500.00. Balance portée par vendeur à $75.00 par mois.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini, Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2,500

ST-VITAL — Petit bungalow très chic, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires tout à fait neuves. Soubassement complet. Prix : seulement $13,900.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.

Marion Realty

247-9841

RUE EUGENIE — Nouveau sur le marché. Maison: 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. 2 garages. Lot: 35' x 150'. Seulement $15,900. Appelez Aurèle.

PARC WINDSOR — Bungalow genre "Slab", 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, sauf dans cuisine et salle de bain. Seulement $23,900. Appelez Gerry.

RUE DES MEURONS — Jolie petite maison de 2 chambres à coucher. Grande cuisine très attrayante. Cave partielle. Garage et belle grande cour. Appelez Aurèle.

PARC WINDSOR — Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol partiellement fini et avec salle de récréation et bar. Tapis mur à mur au salon et dans les chambres à coucher. Seulement $27,500. Appeler Aurèle.

RUE KITSON — Maison de revenu. 3 logis. Cave à la grandeur. Revenu mensuel possible: $275.00 Seulement $17,900. Appelez Gerry.

PARC WINDSOR — Bungalow de 3 chambres à coucher. Four et poêle encastrés. Chambre supplémentaire au sous-sol. Une rue de l'école Lacerte. Appelez Robert.

Gerry SMITH	256-7492
Robert DION	253-1862
Aurèle LEMOINE	256-3091



NORWOOD

Belle grosse maison de revenu. 2 1/2 étages. Salle de récreation. En très bon état. Excellent revenu. Appelez Nap. Gagnon.



RUE BERTRAND $19,500

Belle grosse maison de 4 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Beau grand lot de 50 pieds. Petit revenu de $55.00 par mois. Une rue de l'hôpital. Appelez Claude.



ST-BONIFACE

Voulez-vous investir? Bonne grosse bâtisse de 6 logis. Contrat du Bureau de Poste. Agence pour paiements des services publics (utilities). Située sur 2 lots. Revenu de $785.00 par mois. Appelez Claude.



PARC WINDSOR EXCLUSIF

Jolie maison de 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Salle à manger. Agée de moins de 2 ans. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.



ST-NORBERT

Belle grosse maison de style espagnol. 3 chambres à coucher, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bain. Plafond "cathedral". En très bon état. Appelez Nap.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 257-3883

PLAGE ALBERT

Joli chalet de 3 chambres à coucher. Grande cuisine et grand salon. Salle de toilette à l'intérieur. Eau chaude et froide courante. Fosse septique. Meublé. $8,500. Appelez Nap.

J'AI DES CLIENTS avec argent comptant pour bungalows de 2 et 3 chambres à coucher à St-Boniface et Norwood. Appelez Nap.

Belle ferme de 320 acres en culture. 7 milles à l'ouest de St-Malo. Belle terre noire, pas de roches. Appelez Claude.

FIDELITY TRUST

417, Academy Rd.
Tél.: 452-7417

Si vous voulez vendre votre maison nous pouvons arranger un montant comptable.

ST-BONIFACE

Rue La Rivière. Bungalow de 2 chambres à coucher sur lot de 48' x 120'. Garage. Dans district tranquille. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Maison de 4 chambres à coucher. Grande salle à manger. Grand lot: 50' x 120'. Cette maison est en très bon état. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Bungalow de 2 chambres à coucher avec salle de récréation. Lot de 50 x 120 pieds. Dans très belle location. Pour plus de renseignements appelez Louis Combot: 247-5918.

LA SALLE

Maison de 5 pièces. 3 chambres à coucher. Belle grande cuisine. Sous-bassement fini avec une chambre à coucher. Garage. Grand lot de 100 x 100 pieds. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac: 284-0985.

HILL $22,000

Duplex. Entrée privée. 3 logis de 2 chambres à coucher. Nouveau brochage. Bien propre à l'intérieur. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

NORWOOD

Maison de 3 chambres à coucher. Près des écoles et autobus. Foyer ouvert. Soubassement à la grandeur. Grand lot. Prix très raisonnable. Appelez Angéline Kirouac 284-0985 ou Paul Godin 247-5497.

PARC WINDSOR

Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Situé près de toute commodité. Garage et patio. Belle grande cour. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angéline Kirouac 284-0985.

Bloc appartement moderne. 4 logis. Entrée privée. Complètement renouvelé. Beaucoup de stationnement. Près d'autobus, école et magasin. Tapis mur à mur dans chaque logis. Location idéale. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

RUE DOLLARD

Près de la rue St-Jean-Baptiste. Joli Bungalow de 2 chambres à coucher. Sous-bassement à la grandeur. En très bon état. Garage. Possession immédiate. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

DES MEURONS $33,000

Bloc appartement de 6 suites. Bon revenu. Location près de toutes commodités. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE, TEL.: 247-8957



RUE IMPERIAL — $1,000.00 vous donnera possession d'un bungalow de 4 chambres avec garage tout fini en stuc — Lot de 50 pieds — Intérieur très propre — Appelez Jeanne d'Auteuil.

ST-BONIFACE — Bonne maison de famille avec un revenu — salle à manger — salle de récréation-un grand lot bien privé avec garage et "carport" — Appelez Aimé Fillion.

ST-VITAL — Nouveau Listing — Bungalow moderne avec 3 chambres à coucher — salle de récréation — un lot de 50x113 — près de l'école Glenwood, autobus et "shopping" — Comptant requis: $1,600.00 — Appelez Aimé Fillion.

PARC WINDSOR — Bungalow de 3 chambres à coucher — salle à manger — grande cuisine — garage — 1ère hypothèque de $14,000 à 6 1/4 p.c. — On peut refinancer avec $3,500 comptant — Appelez Maurice Péloquin.

NORWOOD — Grande maison de 4 ou 5 chambres à coucher — avec salle à manger — 2 salles de bain — salle de récréation — garage et ',carport" — Pour plus d'information Appeler Aimé Fillion.

NORWOOD — Maison de 4 chambres à coucher avec chambre finie à la cave — Grande cuisine — Bonne localité — Près de l'autobus et des écoles — Plein prix: $12,900 — Appelez Réjane Lebecque.

ST-BONIFACE — Maison de famille avec un revenu — salle à manger — tapis mur à mur dans le salon — salle de récréation à la cave — un lot de 55 x 122 — garage et "carport" — Appelez Aimé Fillion.

UNE DEMI-ACRE DE TERRAIN SUR CHEMIN DUGALD — 1/2 mille de Transcona — Puits sur les lieux et petite maison non moderne — Prix: $12,000 — Appelez Jeanne D'Auteuil.

NORWOOD FLATS — 4 chambres à coucher — Lot de 100 par 120, et 1660 pieds carrés de maison — salle à manger, chambre des parents 15 par 15 pieds avec salle de bain adjointe — salle de récréation — bureau et chambre à coucher au soubassement — deux garages. — Appelez Léo Grouette.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT — POUR FINANCER une maison ou autre propriété qui vous intéresse — Si vous pensez à mettre votre propriété en vente. Si vous désirez trouver un nouveau logis — VEUILLEZ APPELER MME ALINE DANIS OU UN VENDEUR DE VOTRE CHOIX. — Ca nous fait toujours plaisir!

Réjane LEBECQUE:	247-9461	Jeanne D'AUTEUIL:	233-6104	Rudy DUFAULT:	247-8744
Maurice DANIS:	253-2102	Albert GAUTHIER:	257-3187	Léo GROUETTE:	233-5507
Aline DANIS:	253-2102	Aimé FILLION:	233-5710	Maurice PELOQUIN:	247-7830

Service "Multiple Listing"